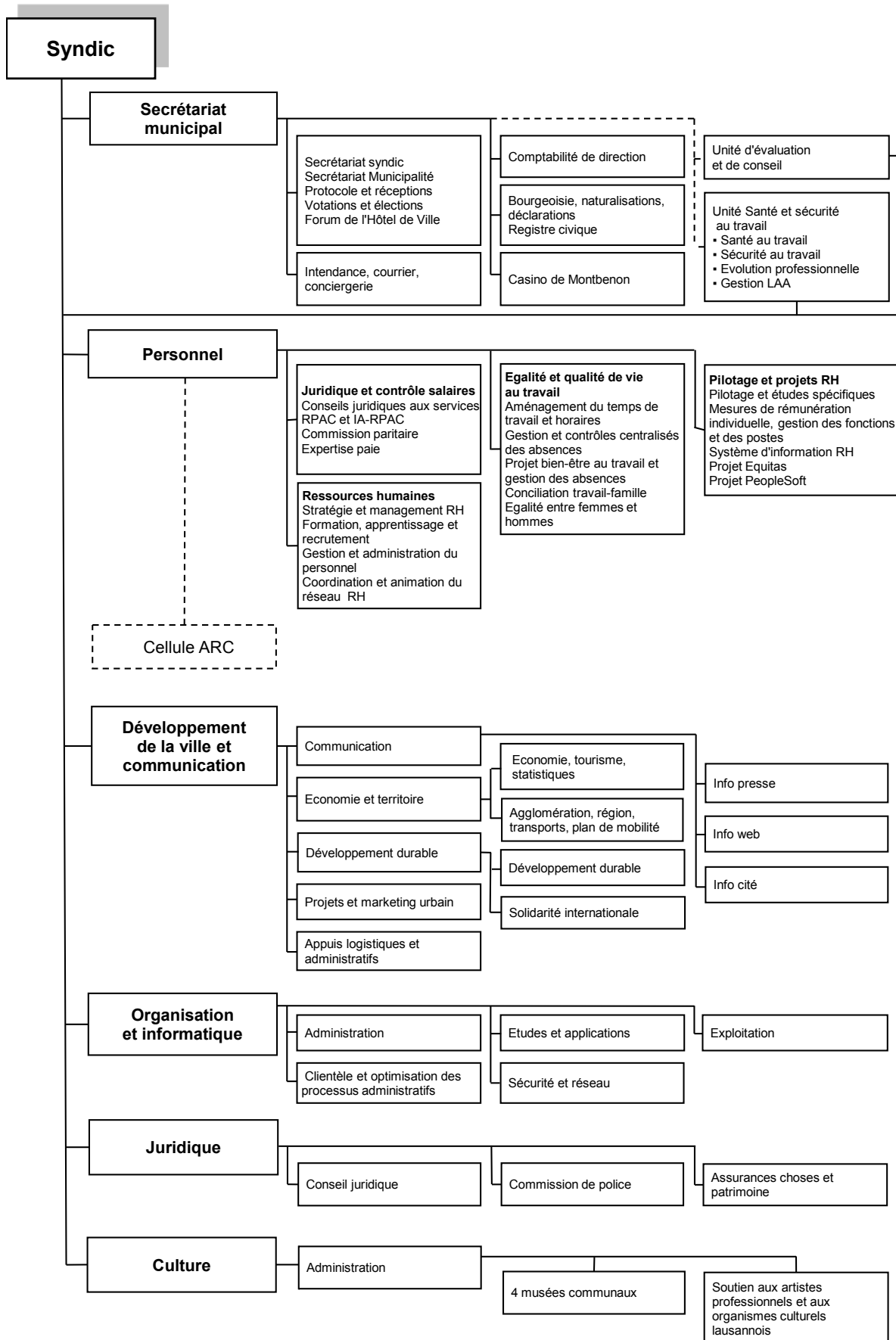


# Administration générale et culture



# Administration générale et culture (AGC)

Dans le cadre d'une nouvelle organisation de la Municipalité entrée en vigueur le 18 septembre 2012, le Service de la culture a rejoint la Direction administration générale, renommée administration générale et culture. Le déplacement d'autres services communaux et unités administratives dans le cadre de cette réorganisation est précisé dans les chapitres respectifs du présent rapport.

## SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat de la Municipalité et du syndic

- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité

#### Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

#### Réceptions – Intendance – Votations et élections

- organisation des réceptions officielles
- gestion du Forum de l'Hôtel de Ville et du programme des expositions
- service des huissiers et du courrier interne et postal
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

#### Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle des électeurs
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour tout le Canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

## Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

### Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation de processus administratifs et de la mise en œuvre de politiques publiques
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation
- réalisation de missions spéciales, sur instruction du syndic ou de la Municipalité
- participation à des projets stratégiques, tels que le système de contrôle interne (SCI)

### Unité santé et sécurité au travail (USST)

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- assurance accident

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.90	8.90	7.90	7.90
Comptabilité de direction AG	3.00	3.00	3.00	3.00
Conseil Communal	3.80	3.80	4.05	4.05
Huissiers et intendance	14.70	14.70	14.70	14.70
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	6.10	6.10	6.60	5.20
Secrétariat de la municipalité	11.84	10.84	11.84	11.34
<b>Total service</b>	<b>58.34</b>	<b>57.34</b>	<b>58.09</b>	<b>56.19</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.25</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	11	8.90	10	7.90
Comptabilité de direction AG	3	3.00	3	3.00
Conseil Communal	5	3.80	5	4.05
Huissiers et intendance	15	14.70	15	14.70
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	7	6.10	7	5.20
Secrétariat de la municipalité	12	10.84	13	11.34
<b>Total service</b>	<b>63</b>	<b>57.34</b>	<b>63</b>	<b>56.19</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	3
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

### Organisation

L'unité santé et sécurité au travail (USST), créée en avril 2010 lors de l'engagement du médecin du travail, a été détachée du Service du personnel (SPeL) le 1<sup>er</sup> novembre 2012 et transférée sous l'autorité directe du syndic et de la délégation municipale aux affaires du personnel, ceci afin de pouvoir jouir de l'indépendance nécessaire par rapport à l'administration communale et garantir l'impartialité du médecin du travail et de son unité à l'égard des publics concernés, personnel du SPeL inclus. L'USST est rattachée administrativement au Secrétariat municipal depuis cette date et, budgétairement, au SPeL jusqu'à fin 2013. Le médecin-conseil et son secrétariat restent en revanche rattachés au SPeL.

Au printemps 2012, la Ville de Lausanne s'est vue attribuer le Prix de l'intégration professionnelle 2011 dans la catégorie « création de postes de travail adaptés intégrés au sein même de l'entreprise permettant aux personnes en situation de handicap de s'identifier à l'entreprise ». Ce prix est décerné par INSOS-FAH, section Vaud (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées – Fédération des ateliers pour personnes handicapées) et soutenu entre autres par le Canton de Vaud (DSAS et DECS), l'Office AI, la Chambre du commerce et de l'industrie et Pro Infirmis. Il récompensait le travail d'intégration effectué par le Secrétariat municipal, au sein duquel deux postes sont occupés par des collaborateurs en situation de handicap mental léger, dans le cadre des équipes d'huissiers de Chauderon (poste existant depuis 1997) et de l'Hôtel de Ville (depuis 2009).

### PROTOCOLE ET RÉCEPTIONS

Le Secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, conférences et séminaires, accueil de délégations, réceptions et cérémonies officielles. Parmi les événements marquants, on mentionnera en particulier :

- la journée du Conseil d'Etat et des préfets vaudois dans le district de Lausanne, le 30 août ;
- le concours de chocolat « Lausanne », le 4 septembre, dans le cadre de la manifestation Lausanne Ville du Goût 2012. En vertu des clauses du concours, le lauréat devient le fournisseur officiel de la Municipalité, durant deux ans, des chocolats offerts à ses hôtes ;
- la réception, le 13 septembre, de Steve Guerdat, champion olympique équestre de saut d'obstacles aux Jeux olympiques d'été 2012 à Londres ;
- la remise, le 28 septembre au Rolex Learning Center, du Prix de la Ville de Lausanne à M. Patrick Aebischer, en sa qualité de président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, en hommage au décideur charismatique, novateur et visionnaire ;
- le 6 décembre, la réception de David Bovet, nouveau champion du monde de scrabble francophone.

Il convient également de mentionner la publication d'un nouveau livre officiel édité par la Ville de Lausanne, intitulé « Lausanne, capitale olympique », destiné aux nouveaux citoyens de 18 ans et aux hôtes de la Municipalité, également disponible en librairie.

### NATURALISATION ET REGISTRE CIVIQUE

#### Registre civique

##### Corps électoral

Au 31 décembre 2012, le corps électoral lausannois comptait 83'964 électrices et électeurs (31 décembre 2011 : 83'381), dont 63'036 suisses et 20'928 ressortissants étrangers ; en outre, 15'304 personnes étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton (31 décembre 2011 : 14'772).

##### Votations et élections

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation
<i>Votation fédérale du 11 mars</i>	63'219	30'747	48.64%
a) Initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires »			
b) Initiative « sur l'épargne logement »			
c) Initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous »			
d) Arrêté fédéral concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique			
e) Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre			

<i>Elections cantonales du 11 mars</i>			
– élection du Grand Conseil	63'219	21'906	34.65%
– élection du Conseil d'Etat, 1 <sup>er</sup> tour	63'219	24'373	38.55%
<i>Election cantonale du 1<sup>er</sup> avril 2012</i>			
– élection du Conseil d'Etat, 2 <sup>e</sup> tour	63'139	20'656	32.72%
<i>Votation fédérale du 17 juin</i>			
a) Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement »	63'307	27'381	43.25%
b) Initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !) »			
c) Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (Réseaux de soins)			
<i>Votation cantonale du 17 juin</i>			
a) Initiative populaire « Assistance au suicide en EMS »	63'307	27'381	43.25%
b) Contre-projet du Grand Conseil			
c) Question subsidiaire			
<i>Votation fédérale du 23 septembre</i>			
a) Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes	63'258	23'162	36.62%
b) Initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite »			
c) Initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »			
<i>Votation fédérale du 25 novembre</i>			
– Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties	63'219	14'910	23.58%
<i>Votation cantonale du 25 novembre</i>			
a) Modification de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	63'219	14'910	23.58%

Une nouvelle application de gestion du dépouillement des votations a été développée entre le Secrétariat municipal et le Service d'organisation et d'informatique. Elle prend en compte toutes les spécificités des votations, à savoir : électeurs suisses, étrangers et suisses de l'étranger ; scrutins fédéraux, cantonaux et communaux ; votes par correspondance et aux bureaux de vote ; bulletins lisibles par la lecture optique et non lisibles ; objets simples et complexes. Cette application permet en particulier de gérer beaucoup plus facilement et rapidement les bulletins rejetés par la lecture optique ainsi que les phases finales d'additions et de consolidation des résultats. Le travail du Bureau électoral a été considérablement allégé, et les résultats sont disponibles nettement plus rapidement. L'application est opérationnelle depuis le scrutin du 17 juin à la satisfaction générale.

#### *Contrôle de signatures*

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de treize initiatives fédérales, six référendums fédéraux et un référendum cantonal. Au total, 30'544 signatures ont été contrôlées.

#### **Bourgeoisie de Lausanne**

800 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit : 486 requérants, 70 époux/ses et 244 enfants (contre 565 requérant, 80 époux/ses et 271 enfants en 2011).

#### **Naturalisations**

*Auditions de candidats étrangers à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative du Conseil communal*

52 délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 544 candidats (contre 241 en 2011), afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales. 122 d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

#### *Promesses de bourgeoisie de Lausanne*

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 394 requérants, dont les dossiers comprennent 79 époux/ses et 252 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à dix personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Elle a enfin octroyé une promesse de bourgeoisie à 248 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

#### **CASINO DE MONTBENON**

##### **Entretien du bâtiment et du matériel**

Hormis les travaux d'entretien usuels, le Casino a réalisé :

- la pose d'une installation de désenfumage de la salle Paderewski dans les combles ;
- le remplacement de la porte d'entrée des décors de la salle Paderewski afin d'automatiser son ouverture en cas d'incendie ;
- le remplacement des panneaux acoustiques de la salle Paderewski par un horizon enroulable ;
- le remplacement de deux portes d'accès aux jardins sud depuis la salle des fêtes.

## Manifestations

Le Casino a accueilli 463 événements selon la répartition mensuelle suivante :

2012	Salle Paderewski	Salle des fêtes
janvier	25	14
février	34	16
mars	32	18
avril	9	9
mai	20	17
juin	24	16
juillet	19	10
août	18	9
septembre	22	17
octobre	25	20
novembre	30	21
décembre	23	15
Total	281	182

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en mai : *le congrès des Guets d'Europe*, soit 200 participants durant trois jours ;
- en juin : *le festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la septième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, treize concerts – classiques, jazz et représentations théâtrales – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en septembre : la treizième édition du *Lausanne Young Masters Chess Tournament* a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours ;
- en octobre : le 25<sup>ème</sup> *Festival de jazz* organisé par l'association Onze plus, avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au cinématographe. La salle des fêtes sert de bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le neuvième *Lausanne Underground Film Festival* avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.

## UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (UEC)

L'unité est rattachée directement au syndic, mais administrativement au Secrétariat municipal, pour lequel la conseillère en gestion assume également la fonction de répondante en ressources humaines (RRH) pour l'ensemble du service.

### Faits marquants

La Municipalité a renoncé au projet de mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) global pour la Ville, en attendant l'approbation des bases légales par le Canton. La conseillère en gestion a toutefois continué la mise en place du SCI auprès de la Caisse de pensions et des services communaux qui effectuent des mandats pour la CPCL, notamment le Service financier et le Service du logement et des gérances, soumis à l'obligation légale d'avoir un SCI.

La conseillère en gestion a fourni un support à différents services pour l'établissement d'orientations stratégiques.

En collaboration avec les archives, elle a poursuivi l'étude sur les dossiers du personnel pour édicter des directives de classement et d'archivage des différents documents. Ce travail représente une étape à la préparation du projet de « Records management » que le Service des archives va conduire ces prochaines années.

En collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, elle a conduit une étude visant à sélectionner un outil d'aide à la décision pour déterminer la priorisation des chantiers à mettre en route chaque année. Une analyse des besoins a été effectuée et un cahier de charges rédigé en vue de la mise au concours du logiciel.

## UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'Unité santé et sécurité au travail, inaugurée au printemps 2010, est divisée en quatre secteurs :

- santé au travail ;
- sécurité au travail ;
- évolution professionnelle ;
- assurance accident.

L'année 2012 a été marquée par trois éléments structurels majeurs :

- transfert de l'USST sous l'autorité directe du syndic et de la délégation municipale aux affaires du personnel avec rattachement administratif au Secrétariat municipal ;

- réorganisation de la dotation en personnel (effectif et qualification de l'équipe) ;
- séparation des activités du médecin conseil et de son secrétariat qui restent rattachés au SPeL.

Le logiciel MEDTRA de traitement informatique des dossiers médicaux, acquis en 2011, est encore en phase de test et d'apprentissage. Ce nouveau logiciel permettra de développer une gestion informatisée des dossiers médicaux et de sécurité efficiente et interactive.

### **Secteur santé au travail**

Au cours de l'année 2012, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche (175 consultations) ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) (96 consultations, avec le soutien de deux assistants de l'IST) ;
- examens d'évaluation en médecine du travail (121 consultations).

Outre les consultations, les activités suivantes ont été conduites tout au long de l'année :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services communaux en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites MSST ;
- mesures de qualité de l'air et conseils (STEP, CIL, SSL) ;
- réponse au postulat de M. Jean Tschopp en collaboration avec le bureau de l'évolution professionnelle.

Par ailleurs, avec le départ en automne 2012 de l'infirmière en santé au travail, l'activité de l'unité a dû être réorganisée, notamment avec l'externalisation de la campagne de vaccination, en partenariat avec la PMU.

L'engagement de deux nouvelles personnes a été formalisé à fin 2012. Deux infirmières à 50% s'occupent du suivi et des prises en charges. De plus, l'unité a accueilli une infirmière stagiaire en mesure de réorientation professionnelle à l'assurance invalidité, ce qui permet d'offrir quantitativement et qualitativement un plus large éventail de prestations.

En 2012, les activités de l'infirmière de santé au travail se sont centrées majoritairement sur le suivi des collaborateurs en difficulté. Elle a réalisé 147 consultations pour un groupe de 29 collaborateurs. Les suivis pour un retour au travail ou pour une absence de longue durée représentent plus de la moitié du total des collaborateurs pris en charge. Et sur 15 situations, huit ont comme source initiale un conflit professionnel.

Par manque de ressources, la gestion de projets, comme la réactualisation de la Procédure alcool ou l'organisation des premiers secours, est restée en suspens et sera réalisée en 2013.

Autres activités effectuées par le secteur santé au travail :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de postes sur site de travail ;
- suivis de soutien.

### **Secteur sécurité au travail**

En mai, le départ de l'ingénieur de sécurité de la Ville, M. Pierre-Alain Meier, a conduit à l'engagement de sa remplaçante, Mme Isabelle Querbach. L'intérim a été assuré pendant six mois par le coordinateur métier, M. Hervé Maurer.

Ce secteur a notamment participé à 15 commissions de sécurité et 19 séances de coordination MSST. Plus de 120 visites de sécurité sous forme d'audit ont pu être réalisées cette année.

Il faut également relever que la campagne TMS (troubles musculo-squelettiques), lancée en 2011, s'est poursuivie et terminée avec une action d'appui aux services (sur demande) pour proposer l'organisation de formations à dispenser aux collaborateurs, ainsi que pour l'évaluation et le réglage de postes de travail.

Enfin, après une formation adaptée, les collaborateurs de la sécurité de l'USST ont participé, dans leur domaine de compétence, aux paramétrages du logiciel de gestion dédié à la santé au travail.

### **Secteur évolution professionnelle**

Le bureau de l'évolution professionnelle a reçu 64 nouvelles demandes.

79 dossiers sont en cours de suivi, et 41 situations ont pu être résolues à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par l'organisation de bilans de compétences, de stages et d'accompagnement à la reprise du travail, ainsi que par des mesures de transferts. Parfois la prise en charge recouvre une approche interdisciplinaire avec la collaboration du médecin du travail, de l'assurance invalidité, de l'unité juridique et des RRH des services.

La tendance à une hausse des demandes d'évolution professionnelle pour des raisons de santé se confirme.

Un nouvel outil de gestion des candidatures a été créé, permettant ainsi de partager avec les services les profils anonymes des personnes souhaitant ou devant changer de poste / métier.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs poursuivi son appui concernant le postulat de M. Jean Tschopp « Favoriser l'intégration professionnelle des handicapés » et a participé aux recrutements des nouveaux membres de l'unité santé et sécurité au travail.

## Secteur gestion des accidents

La gestionnaire LAA a traité 1'215 annonces d'accident (1'181 en 2011), dont 736 concernaient la Generali assurance et 479 la Suva.

Le détail des événements se présente comme suit :

GENERALI		SUVA	
Accidents professionnels	99	Accidents professionnels	81
Accidents non professionnels	223	Accidents non professionnels	131
Accidents professionnels bagatelle	91	Accidents professionnels bagatelle	78
Accidents non professionnels bagatelle	273	Accidents non professionnels bagatelle	163
Dommages dentaires professionnels	6	Dommages dentaires professionnels	1
Dommages dentaires non professionnels	18	Dommages dentaires non professionnels	5
Maladie professionnelle	0	Maladie professionnelle	1
Rechutes accidents professionnels	7	Rechutes accidents professionnels	10
Rechutes accidents non professionnels	19	Rechutes accidents non professionnels	19
<b>Total</b>	<b>736</b>	<b>Total</b>	<b>489</b>

## SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du Personnel	5.80	5.75	6.00	6.00
Direction	9.30	9.30	10.00	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	5.50	4.30	5.10	4.35
Médecin-conseil	1.30	1.50	1.30	1.50
Pilotage et Projets	9.40	9.30	9.20	9.00
Unité RH	7.70	7.75	6.80	6.80
<b>Total service</b>	<b>39.00</b>	<b>37.90</b>	<b>38.40</b>	<b>37.65</b>
Cellule ARC	2	1.5	2	1.5

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
<b>Total service</b>	<b>- 0.60</b>



**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du Personnel	8	5.75	8	6.00
Direction	11	9.30	12	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	7	4.30	6	4.35
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage et Projets	12	9.30	12	9.00
Unité RH	9	7.75	8	6.80
<b>Total service</b>	<b>49</b>	<b>37.90</b>	<b>48</b>	<b>37.65</b>
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	12	16
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>16</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	2
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

## ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

### Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2012

	nb pers physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
<b>ADMINISTRATION GENERALE ET CULTURE</b>	301	256.89	269.74	12.85	4.8%
Service d'organisation et d'informatique	74	70.60	73.05	2.45	
Service de la culture	69	49.85	51.85	2.00	
Secrétariat municipal	63	56.19	58.09	1.90	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	50	39.15	40.40	1.25	
Service du développement et de la communication	31	27.20	32.35	5.15	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
<b>SPORTS, INTEGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION</b>	506	471.21	484.86	13.65	2.8%
Service de protection et sauvetage	238	228.40	235.60	7.20	
Service des sports	91	85.26	89.51	4.25	
Service des assurances sociales	71	63.60	65.60	2.00	
Service de la police du commerce	45	41.30	41.30	0.00	
Service du contrôle des habitants	39	35.60	35.60	0.00	
Service administratif et intégration	22	17.05	17.25	0.20	
<b>LOGEMENT ET SECURITE PUBLIQUE</b>	850	724.88	769.84	44.96	5.8%
Corps de police	582	558.95	598.50	39.55	
Service du logement et gérances	189	107.00	110.91	3.91	
Bibliothèque et Archives VdL	69	50.23	50.73	0.50	
Service du secrétariat général LSP	10	8.70	9.70	1.00	
<b>TRAVAUX</b>	847	821.93	859.20	37.27	4.3%
Service des routes et de la mobilité	359	351.25	364.40	13.15	
Service d'assainissement	229	228.30	240.40	12.10	
eauservice Lausanne	134	127.43	133.30	5.87	
Service de la coordination et du cadastre	51	47.45	51.20	3.75	
Service d'urbanisme	40	37.30	38.40	1.10	
Service d'architecture	34	30.20	31.50	1.30	
<b>ENFANCE, JEUNESSE ET COHESION SOCIALE</b>	1661	1'090.59	1'187.15	96.56	8.1%
Service de l'accueil de jour de l'enfance	547	361.76	383.86	22.10	
Service des écoles primaires et secondaires	421	177.46	186.74	9.28	
Service social de Lausanne	288	243.60	254.65	11.05	
Service du travail	155	136.80	173.75	36.95	
Service de la jeunesse et des loisirs	128	85.47	97.52	12.05	
Service de psychologie scolaire	57	39.80	40.50	0.70	
Service de santé des écoles	36	24.25	25.98	1.73	
Service dentaire	29	21.45	24.15	2.70	
<b>FINANCES ET PATRIMOINE VERT</b>	415	396.33	401.74	5.41	1.3%
Service des parcs et domaines	325	314.35	318.05	3.70	
Service financier	41	36.25	36.76	0.51	
Service d'achat et logistique Ville	36	34.23	34.33	0.10	
Service de la révision	13	11.50	12.60	1.10	
<b>SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE</b>	528	494.00	521.05	27.05	5.2%
Service de l'électricité	208	202.00	209.10	7.10	
Service du gaz et chauffage à distance	94	91.00	98.40	7.40	
Service finances, administration et développement des SiL	87	69.45	73.65	4.20	
Service commercial des SiL	73	68.40	70.50	2.10	
Service du multimédia	59	56.15	61.40	5.25	
Service du secrétariat général SiL	7	7.00	8.00	1.00	
<b>TOTAL VILLE</b>	5'108	4'255.83	4'493.58	237.75	5.3%

L'effectif s'élevait à 5'108 personnes au 31 décembre 2012 (5'072 au 31 décembre 2011), soit 4'255 équivalents plein temps occupés, dont:

- 2261 femmes 44.26%
- 2847 hommes 55.74%
- 3'160 à plein temps 61.86%
- 1'948 à temps partiel 38.14%

\* inclus le personnel en congé non payé

\*\* ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon les plans des postes en 2012

## **UNITÉ JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Durant l'année 2012, les juristes de l'unité juridique du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Elles ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours plus nombreuses. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres du Service du personnel ont sollicité leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs unités.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondantes des services pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IARPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, elles ont notamment traité 58 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, soit deux de plus qu'en 2011 et 17 de plus qu'en 2010. La tendance à la hausse du nombre de licenciements, tout motif confondu, et des conventions de départ se confirme donc sur les trois dernières années d'activité. De plus, 94 instructions administratives (IA-RPAC) ont été travaillées ou vérifiées par cette unité au cours de l'année écoulée, dont 56 ont été mises à jour ou complétées et 38 sont en cours de modification.

L'arrivée d'une deuxième juriste, puis d'une troisième juriste engagée à temps partiel pour une durée déterminée, a permis à l'unité juridique du SPeL d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fonds en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail, des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que la procédure pour échéance du droit au traitement, la procédure en cas d'abandon de poste, le statut des auxiliaires et le remboursement des frais aux collaborateurs qui ont fait l'objet d'un groupe de travail, les allocations familiales ou encore la modification du règlement du fonds de secours. Parallèlement à ces travaux, l'unité juridique a pu, grâce à ces ressources supplémentaires, répondre aux sollicitations des services dans des délais plus rapides qu'auparavant et assurer la gestion courante des dossiers.

De plus, un travail conséquent a été effectué au cours de cette année 2012 pour accompagner les RRH des différents services de la Ville dans le cadre des licenciements : mise à disposition de processus détaillant les étapes à suivre en cas de licenciement pour chaque type de licenciement prévu par le RPAC, de nombreuses lettres-types, ainsi que des fiches pratiques explicatives, documentation déjà appréciée et régulièrement utilisée par les services. De tels documents permettent d'appliquer de manière uniforme la protection offerte par le RPAC aux collaborateurs.

Parallèlement aux mises en œuvre citées plus haut, l'unité juridique du SPeL a fourni, en 2012, 1'289 avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du règlement et de ses instructions administratives ou encore des questions relatives au droit du travail, au droit des assurances sociales ou à la protection des données. Pour comparaison, ce chiffre n'était que de 200 demandes d'avis de droit en 2009, pour doubler à 400 en 2010. Le nombre de demandes d'avis juridiques est donc passé de 200 en 2009, à l'arrivée de la première juriste de l'unité juridique, à près de 1'300 trois années plus tard.

Au niveau de sa compétence, le SPeL reste le seul répondant des services pour les questions juridiques liées au personnel, le Service juridique n'intervenant qu'en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

Les missions principales du spécialiste Paie / Assurances permettent de garantir la conformité du processus PeopleSoft paie en développant, en partenariat avec le SOI, les nombreux paramètres réglementaires, ainsi que la rédaction de toutes les directives d'application relatives à la paie.

Les missions principales du Bureau du contrôle des salaires (BCS) sont le contrôle des traitements mensuels et la gestion logistique du bon déroulement des calculs informatiques de paie jusqu'à son versement aux employés et à sa comptabilisation dans le programme comptable GEFI. Les missions annexes comportent une large part de gestion administrative liée au personnel de la Ville de Lausanne, ainsi qu'à la gestion du suivi financier et budgétaire du SPeL.

## **UNITÉ RH**

### **Management et Réseau RH**

Le responsable RH-Ville a pour tâches principales de gérer l'unité RH (18 collaborateurs/trices), mais également de coordonner le réseau RH (100 personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de RRH et CAP au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité son aide lors de situations relationnelles difficiles.

Par ailleurs, le responsable RH-Ville a mené diverses réflexions et groupes de travail dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou de la modification ou création de directives internes liées à la gestion du personnel. Il fonctionne également comme RRH du service.

En parallèle, le conseiller en ressources humaines a déployé ses efforts dans la formation sur le recrutement et le management des cadres de la Ville et des RRH.

A la suite de demandes émanant de différentes instances, il a mené différentes enquêtes, dont les rapports ont été adoptés et ont donné lieu à des prises de mesure.

## **Formation et apprentissage**

Le responsable RH-Ville est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville de Lausanne. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation sur mesure et les besoins des services.

La participation aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne s'est élevée à 1703.5 personnes/jour.

L'administration communale forme 195 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2012 dans 30 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e de commerce, placé sous la responsabilité du SPeL, est passé de treize apprenti-e-s en 2011 à 15 apprenti-e-s en 2012 et s'appuie désormais sur la collaboration de treize services de la Ville pour accompagner ces jeunes en formation.

Un apprenti du centre a obtenu son CFC en été 2012, et six nouveaux apprentis ont commencé en août 2012 sous l'égide de la nouvelle ordonnance de formation.

Au niveau Ville, 50 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC à l'issue de leur formation, et cinq apprentis ont échoué en 2012.

Une réponse à la motion de Mme Rebecca Ruiz « Places d'apprentissage : atteindre les 5% » a été apportée par le rapport-préavis N° 2012/32 adopté le 5 juillet 2012 par la Municipalité. Une réponse du Conseil communal est attendue en 2013, qui pourrait voir se développer la coordination de l'apprentissage par l'augmentation de son effectif.

Enfin, la Ville de Lausanne est désormais présente au Palais de Beaulieu chaque année, depuis trois ans, au Salon des métiers et de la formation qui a lieu en octobre et qui présente les métiers enseignés par les services de la Ville.

## **Recrutement**

Le début d'année 2012 a été marqué par la proposition et l'acceptation par la Municipalité fin janvier de modifier le point 1 de l'IA 05.01 (formalités d'engagement) en proposant le pilotage systématique par le SPeL de toutes les procédures de recrutement des cadres et des fonctions dirigeantes, entraînant ainsi une collaboration systématique du SPeL à ces engagements.

Suite au départ de la secrétaire de la conseillère en recrutement, une réorganisation et une redéfinition de postes ont été menées en lien avec le recrutement. Dès lors, une assistante RH a été engagée en septembre 2012.

25 procédures de recrutement ont été gérées de façon globale, dont quatre au sein du SPeL. Outre le pilotage de ces procédures, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements de façon ponctuelle.

L'unité recrutement a changé son portail emploi et a signé un contrat avec un nouveau partenaire externe, réalisant du même coup une économie annuelle de 10'300 francs.

L'unité recrutement a traité près de 446 offres d'emploi. La publication dans la presse lausannoise représente un coût total de 348'851.85 francs. Elle a initié, en fin d'année 2012, une réflexion impliquant différents acteurs, dont le DevCom, sur la diminution du coût des annonces presse en proposant une réduction du format des annonces ainsi qu'une meilleure attractivité de ces dernières.

La page emploi est l'une des plus consultées sur intranet et sur internet.

## **Gestion administrative du personnel**

Partie intégrante de la gestion du personnel, le bureau de la Gestion administrative du personnel (GAP) doit, dans le cadre de ses missions, assurer le suivi des dossiers des quelque 5'000 collaborateurs fixes de la Ville et environ 1'500 collaborateurs auxiliaires. Le GAP dépend de l'unité des ressources humaines. Fort de huit collaboratrices pour 5.8 ept, ce bureau a pour mission d'effectuer les mutations administratives relatives au cycle de vie des employé-es permanents et auxiliaires de la Ville de Lausanne. Les données utiles à la gestion du personnel sont gérées à l'aide du logiciel informatique PeopleSoft.

Le GAP travaille en soutien des services, assure le suivi et le contrôle des diverses mutations administratives ainsi que la gestion des allocations familiales. Pour 2012, ce ne sont pas moins de 10'000 saisies qui ont été effectuées. La responsable est aussi chargée de l'administration du personnel du SPeL.

## **UNITÉ EGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

### **Horaire et aménagement du temps de travail**

Le projet Aménagement du temps de travail (ATT) poursuit son déploiement échelonné suite, notamment, à l'adoption du préavis complémentaire N° 2012/33 (« *Aménagement du temps de travail – suite et fin du déploiement* »), qui sollicitait un crédit complémentaire d'un montant de 350'000 francs pour terminer le déploiement et pérenniser deux postes afin d'assurer le maintien à long terme des améliorations de gestion apportées par le projet ATT. Le déploiement du projet dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009, et 31 des 37 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail. Le bon avancement du projet a nécessité le changement d'intégrateur pour le logiciel AgileTime, suite à un audit commandé par le Service du personnel et mené avec la collaboration des services en production sous AgileTime (routes et mobilité et Assainissement). Une dizaine d'ateliers d'analyse et de validation de paramétrage ont eu lieu avec les deux services, l'équipe ATT et les consultants. Quatre sessions de formation complémentaires ont été organisées également pour les gestionnaires de temps des services concernés.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre ; durant l'année écoulée, 24 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties d'une quinzaine de sessions de paramétrage. L'entier du personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total d'une dizaine de sessions de présentation en 2012.

Afin d'optimiser une gestion sûre et rapide, une interface supplémentaire a été mise en place entre TimeTool et PeopleSoft, de façon à automatiser l'intégration du droit aux vacances et aux jubilaires.

### **Gestion centrale des absences**

La gestion centrale des absences dans le logiciel PeopleSoft a été reprise par l'unité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour y parvenir, la formation de la titulaire a démarré au second semestre 2011 pour se terminer au premier semestre 2012. L'an passé, 17 améliorations fonctionnelles ont été traitées, permettant d'optimiser la gestion du droit au traitement (affinage des calculs de pro rata), des calculs de réduction de vacances et de la gestion des absences. Le support aux utilisateurs et utilisatrices est assuré quotidiennement.

### **Egalité entre femmes et hommes**

La journée « Oser tous les métiers », qui a lieu chaque deuxième jeudi de novembre et qui vise un objectif de décloisonnement des métiers, a connu une importante augmentation de participation en 2012 : 281 enfants ont accompagné un parent employé de l'administration communale.

Dans le cadre de la campagne « moi & les autres », conduite par la Direction enfance, jeunesse et cohésion sociale, la déléguée a été sollicitée pour être membre du groupe d'accompagnement et de réflexion. Elle a également déposé en 2012 une demande de projet dans ce cadre, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage du Service du personnel, l'Association romande des éducatrices en santé sexuelle et la fondation Profa. Le projet « Nom de code respect : pour toutes et tous » a reçu l'approbation du comité de pilotage « moi et les autres » et déploiera ses activités en 2013. Il vise à sensibiliser les apprenti-e-s de l'administration à la violence en général et à la violence sexuelle en particulier.

L'unité a accompagné et appuyé les travaux d'une doctorante de l'Université de Lausanne sur le thème du congé paternité en lui fournissant les données chiffrées internes et en réalisant la communication interne en vue d'entretiens avec des bénéficiaires. Les résultats sont attendus pour 2013.

En 2012, la déléguée à l'égalité est intervenue dans la résolution de sept situations individuelles problématiques. Le groupe de travail sur la situation des femmes dans le Service des parcs et domaines a poursuivi ses travaux. La déléguée participe au groupe d'accompagnement d'une recherche conduite par l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique) sur le thème de l'impact de la nouvelle gestion publique sur l'égalité entre femmes et hommes.

La déléguée a été sollicitée à nouveau pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la HEIG-VD sur le thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

La déléguée a représenté la Municipalité à l'occasion de deux manifestations publiques (congrès d'études genre à l'Université de Lausanne et colloque sur la violence au nom de l'honneur à Rumine).

### **Garde d'enfants**

L'Espace Enfance Vinet a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 46% en moyenne des 44 places offertes. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 49% habitent à Lausanne et 51% hors de Lausanne. La déléguée à l'égalité a participé aux séances de comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a connu une baisse d'utilisation en 2012. Elle a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 22% de la capacité d'accueil.

### **Projet « Bien-être au travail et gestion des absences »**

Le projet « Bien-être au travail et gestion des absences », initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'IFA (Institut de médecine du travail), poursuit sa phase pilote avec trois services (Service social Lausanne, Service d'assainissement et Service finances, administration et développement des SiL). La méthode retenue vise à améliorer le bien-être au travail afin de réduire les absences. Suite à une formation consacrée au suivi des situations d'absences, qui a été dispensée à tous les cadres en 2011, ceux-ci ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour les collaboratrices et collaborateurs. Au total, 49 entretiens ont été conduits en 2012 dans les trois services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont dû être organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes. L'évaluation de la phase pilote a montré que la méthode était globalement bien perçue par les collaborateurs et collaboratrices.

### **Consultation sociale d'entreprise**

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2012. La fréquentation, dont la nette augmentation amorcée au troisième trimestre de l'année 2010 s'était confirmée en 2011, semble s'être stabilisée. En termes de fréquentation, l'année 2012 est comparable à l'année 2011. Pour rappel, les années 2010 et 2011 avaient été marquées par une augmentation de la clientèle de plus de 27% (le nombre de rendez-vous avait lui augmenté de 31%).

Le Fonds de secours a reçu 85 demandes d'aide, dont 75 ont été acceptées. Les demandes acceptées n'ont que peu augmenté par rapport à l'année 2011, ce qui tend à confirmer la stabilisation de la fréquentation au niveau de 2011.

Le montant total des dons accordés s'élève à 251'695.65 francs; le don moyen est de 3'355.90 francs (contre 3'235.80 francs en 2011).

## UNITÉ PILOTAGE ET PROJETS

En 2012, l'unité a fonctionné autour des trois domaines principaux d'activité selon l'organisation arrêtée en 2010, à savoir Pilotage, Equitas et l'ERP PeopleSoft.

En janvier 2012, la responsable de cette unité a été nommée adjointe au chef de service. Afin de dégager du temps pour appuyer le chef de service dans différents dossiers, cette dernière a pris différentes mesures afin de mettre fin à sa charge de cheffe de projet Equitas ad intérim (voir paragraphe Equitas).

Après quelques mois de préparation, l'unité a ouvert une place d'apprentissage. En juillet 2012, l'unité accueillait son premier apprenti employé de commerce, au bénéfice d'une reconversion AI.

Le 25 septembre 2012, le Conseil communal a adopté le rapport-préavis N° 2012/14 (« Bilan de l'unité « Pilotage et projets » du Service du personnel de 2006 à 2011. Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale » »). Ce rapport-préavis a permis de dresser un bilan de l'unité six ans après sa mise en place et a autorisé la transformation de trois postes à durée déterminée en trois postes de fonctionnaires représentant en tout 2 ept. Ainsi, les compétences formées aux activités spécifiques de cette unité ont pu être conservées pour les années futures.

Afin de continuer à développer l'ERP PeopleSoft, d'optimiser la maintenance fonctionnelle et de poursuivre la modernisation de la gestion administrative des dossiers du personnel via le passage à la numérisation, du temps a été consacré à la rédaction d'un nouveau préavis qui sera présenté en 2013. Cette demande figure au plan des investissements de la présente législature.

### Domaine Pilotage (Tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques)

- Développement des prestations d'aide à la décision pour la Municipalité et le Conseil communal (réponse à des demandes d'information des commissions des finances et de gestion) : centre de compétences pour extraire, vérifier, et proposer une synthèse et une analyse de chiffres/indicateurs concernant des données du personnel (structure, démographie ou salaire). La gestion de la statistique de l'OFS sur les emplois (Statem) a été reprise du DevCom au 1<sup>er</sup> septembre suite à une phase de transition de quelques mois. De nouveaux travaux ont été menés afin de répondre – et cela pour la première fois – à une autre enquête de l'OFS sur la formation continue des salarié-e-s.
- Analyses de rémunération individuelle : environ 170 demandes émanant de 35 services ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière. Une collaboration formalisée et accrue avec le Service financier a été mise en place.
- Etudes métiers et appui en cas de réorganisation : l'étude métiers portant sur les postes associés à des grades de la division secours et incendie du Service de protection et sauvetage débuté en 2011 a pris fin en novembre 2012. Cette démarche a permis de mettre en place un système de progression continue pour les collaborateurs/trices, ainsi qu'une nouvelle cartographie des fonctions pour les cadres avec les mêmes critères et paramètres que ceux appliqués aux policiers. La filière des métiers de la géomatique en coordination avec le Service de la coordination et du cadastre a été réalisée. D'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations.
- Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité : le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2012, les modifications ont porté sur 23 fonctions ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31.12.2012 est de 466 et celui des fonctions dites 'Hors classe' est de 96. Un rapport inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année est remis à la Municipalité.

### Domaine Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

### Domaine ERP PeopleSoft

Durant 2012, les activités ont été réalisées selon les quatre axes décrits ci-dessous. En cours d'année, une activité non prévue est venue s'ajouter aux missions de ce domaine. En effet, suite à plusieurs problématiques apparues début 2012 autour de la nouvelle gestion des allocations familiales en mode déléguée, le comité de pilotage PeopleSoft a décidé de confier le dossier à l'unité. Sa prise en charge a eu pour conséquence de retarder des réalisations devant aboutir à fin 2012.

- Conduite du projet Socle RH
  - Communication et accompagnement au changement
  - Maintenance fonctionnelle et support aux utilisateurs/trices
  - Gestion de la sécurité des accès et des autorisations
  - Reprise du dossier Gestion des allocations familiales et du registre des annonces
- Conduite du projet Socle RH: les ressources ont été mobilisées autour de la stabilisation de gestion des postes, du projet de décentralisation de deux processus de gestion auprès des RRH et CAP des services, du projet pilote Compétences au SEL.

Thèmes	Délivrables
Stabilisation de la gestion des postes	<p>Lancé en 2010, le projet Postes est arrivé à son terme le 23 décembre 2011. Ce module permet de gérer de manière uniforme et centralisée l'ensemble des postes permanents de la Ville de Lausanne. Cela représente un total de 5'416 postes au 31.12.2012. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les services peuvent éditer des rapports concernant leurs plans des postes directement du système en tout temps, ainsi que consulter toutes les données relatives aux postes et à leurs titulaires actuels ou passés.</p> <p>Depuis sa mise en production, deux développements importants ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gestion des postes multi-sites ;</li> <li>- l'intégration de l'indicateur concerné par une mesure PSAF.</li> </ul>
Projet de décentralisation de la gestion des postes auprès des services	<p>Ce projet a été lancé en juillet 2012. À ce jour, la Ville compte cinq services décentralisés. Face à certaines difficultés, la finalisation de cette décentralisation a été repoussée d'une année et devrait s'achever fin 2013. Le temps pour l'accompagnement au changement de ce processus et sa complexité ont été sous-estimés lors de la planification des phases.</p>
Projet de décentralisation des processus administratifs auprès des services – Phase 1	<p>La phase 1 de ce projet a permis courant 2012 la décentralisation des modifications d'adresse personnelle et d'adresse de paiement directement auprès des RRH des services. Ainsi, un total de 572 mutations d'adresse personnelle et de paiement a été effectué en 2012 directement par les services, améliorant l'efficacité et la rapidité de gestion pour ces processus (pour exemple, en évaluant à dix minutes l'économie par transaction, ceci représente 95 heures de travail économisées).</p> <p>Pour chaque processus décentralisé, un rapport d'audit est développé au SPeL afin de contrôler et de s'assurer de l'exactitude des données.</p>
Projet pilote Compétences – Phases 1 et 2	<p>Ce projet a pour objectif de suivre les compétences métiers et de savoir-faire liées aux postes et aux salarié-e-s du SEL. Le projet a été lancé en 2012, et la phase 1 du projet a été finalisée en décembre. Cette première phase a permis de réaliser le catalogue des compétences des postes du SEL dans PeopleSoft.</p> <p>La phase 2 est à présent lancée avec l'objectif de créer les profils de compétence des salarié-e-s.</p>

– Communication et accompagnement au changement : 2012 a été une année fort importante dans l'accompagnement aux changements : les membres de l'équipe PeopleSoft ont formé plus de 190 utilisateurs/trices durant cette année.

Thèmes	Délivrables
Communication et documentation	<p>Dans l'intranet Ville, un groupe de pages intitulé PeopleSoft permet d'accéder aux documentations de formation pour chaque module en production à la Ville, aux nouvelles marches à suivre pour les nouveautés. Ces pages demandent une actualisation constante.</p>
Cours et présentations données aux services	<p>Cette année, un très grand nombre d'actions de communication et de formation ont été réalisées. Elles concernaient les nouveautés liées à la gestion des postes, la décentralisation de deux processus administratifs et la mise en place du module Compétences au SEL.</p> <p>Quelques chiffres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 87 utilisateurs/trices du module Postes ont été formés, représentant un total de 62 heures de formation données par l'équipe PeopleSoft ;</li> <li>• 68 utilisateurs/trices pour la gestion décentralisée des saisies d'adresse personnelle et de paiement ont été formés, représentant un total de 34 heures de formation données par l'équipe PeopleSoft.</li> </ul> <p>Une enquête de satisfaction a été effectuée sur la formation dispensée : le taux de satisfaction s'élève à 87.5%.</p>
Accompagnement au changement	<p>Pour faire suite à une demande de l'unité juridique, un accompagnement au changement a été réalisé pour la mise en place de nouveaux motifs dans la gestion des fins de rapports de travail et les porter à la connaissance des différents partenaires impliqués.</p>

– Maintenance fonctionnelle et support aux utilisateurs/trices.

Thèmes	Délivrables
Gestion et suivi des demandes d'amélioration fonctionnelle	<p>L'amélioration dans le suivi des demandes de développement et d'amélioration de PeopleSoft s'est poursuivie en 2012. Les demandes provenant des services ou des utilisateurs/trices clés sont enregistrées et analysées dans le site dédié à cette activité, qui permet également de quantifier les délais et les ressources nécessaires pour chaque amélioration demandée. Cette plateforme collaborative permet ainsi de diminuer le nombre de séances et de messages échangés entre les partenaires concernés.</p>
Plateforme formation/prévention	<p>Des travaux ont été menés avec le SOI afin d'améliorer sensiblement l'interface entre le système de gestion du CEP et celui de la Ville.</p> <p>En 2012, 7'979 cours suivis par des collaborateurs/trices de la Ville ont été enregistrés et contrôlés dans cette base de données.</p>

Libre-service employé-e *	Le nombre d'utilisateurs/trices Libre-service est passé de 3'768 (en 2011) à 4'058 à ce jour. Ceci représente une augmentation de 7% en 2012 (de 9% en 2011), réduisant ainsi la fracture numérique.  * Ce module permet à chaque salarié-e de consulter et/ou d'imprimer ses fiches de salaire, son certificat de salaire et autres documents le concernant.
Gestion plus détaillée des motifs liés à la fin des rapports de travail et aux transferts internes	Une analyse importante a été faite en 2012, en collaboration avec l'unité juridique, pour la mise en place de nouveaux codes motifs dans PeopleSoft, permettant un suivi plus ciblé, dès 2013, des cas de fin d'emploi à la Ville.
Extraction de données	Développement et réalisation de plusieurs rapports permettant de répondre à des besoins d'études salariales liées au projet Equitas.  Réalisation d'une fonctionnalité permettant l'optimisation de la procédure afin de répondre aux enquêtes annuelles de l'OFS.

– Gestion de la sécurité : le nombre d'utilisateurs/trices de PeopleSoft est passé de 3'768 (2011) à 4'058 (2012), soit une augmentation de 290 accès, représentant une évolution de 7.7%.

Thèmes	Délivrables
Gestion des rôles	Création de nouveaux rôles en lien avec la gestion et la consultation des postes, ainsi que pour les processus décentralisés.
Processus	Amélioration du processus de demande d'autorisation via une meilleure coordination avec le réseau des CMI de la Ville.  Nouvelle offre de formation envoyée à chaque nouvel utilisateur de PeopleSoft.
Contrôle	Un rapport annuel concernant la gestion et le contrôle de la sécurité dans PeopleSoft a été finalisé et soumis au Service de la révision.

– Reprise du dossier gestion des allocations familiales et du registre des annonces.

Thèmes	Délivrables
Analyse des problèmes	Rapport d'analyse avec propositions de mesures correctives et/ou organisationnelles.
Processus d'annonces au registre fédéral (RAFAM)	En 2012, 77 envois de fichiers de données d'annonces et de corrections d'annonces au registre fédéral ont été réalisés ; chaque envoi contient environ 4'500 annonces ; 224 fichiers de retours ont été analysés et traités. Le processus sera performant quand le nombre d'envois sera de douze par année, soit après chaque paie. Le nombre de retours à traiter n'est pas maîtrisable, car il dépend des annonces et contrôles effectués par les autres caisses au niveau suisse.
Gestion des conflits entre caisses d'allocations familiales	Coordination et soutien aux gestionnaires pour cette nouvelle gestion des conflits entre la Caisse AVS, l'informatique, le SPeL.  Depuis août 2012, mise en place d'un site collaboratif pour le suivi des conflits et afin de répondre aux demandes de l'OFAS.  En 2012, 54 cas de conflits entre caisses ont été enregistrés et traités ; trois de ces cas ont demandé une modification de décision de notre part.

## PROJET EQUITAS – RAPPORT ANNUEL 2012

### Historique

Suite au préavis N° 2008/38 (« *Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux. Projet « Equitas »* ») du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas » et d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

### Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet par l'allocation de 5 ept (équivalent plein temps). L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de l'unité pilotage et projets, a été constituée comme suit dès septembre 2009 :

- un chef projet (1 ept) ;
- trois chargé-e-s de recherche (2.5 ept) ;
- deux secrétaires (1.5 ept).

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte-rendu annexé au rapport de gestion municipal. Nous informons donc le Conseil communal comme suit.



## **Structure de fonctionnement du projet**

### **Comité de pilotage**

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (CoPil) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de l'unité pilotage et projets et du chef de projet. Le 18 septembre a marqué l'entrée en vigueur d'une nouvelle organisation municipale. Dans ce contexte, Mme Florence Germond a succédé à M. Grégoire Junod au sein de la DMAP et siégera donc au CoPil dès l'année 2013.

### **Comité de conduite**

Les aspects stratégiques sont analysés dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose désormais comme suit :

- M. Jean Borloz chef de service, SPeL (AGC) – président ;
- Mme Nicole Christe cheffe de service, architecture (TRX) ;
- M. Eric Davalle chef de service, électricité (SiL) ;
- M. Gérard Dyens chef de service, écoles primaires et secondaires (EJCS) ;
- M. Michel Reichard chef de service, parcs et domaines (FIPAV) ;
- M. Olivier Rémy chef de service, assurances sociales (SIPP) ;
- M. Frédéric Sardet chef de service, bibliothèque et Archives (LSP),

ainsi que de la responsable de l'unité pilotage et projets et des membres de l'équipe de projet.

### **Groupe interaction avec les partenaires sociaux**

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2012, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées.

### **Groupe de suivi**

En septembre 2011, un groupe de suivi, constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné comme notateurs/trices, a été mis sur pied. Celui-ci avait pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. En 2012, la composition de ce dernier n'a pas évolué.

### **Equipe de projet**

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

### **Consultant**

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet, en qualité de consultant.

### **Séances tenues en 2012**

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2012 :

- trois séances avec le Comité de pilotage ;
- quatre séances avec le Comité de conduite ;
- deux séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- quatre séances avec le Groupe de suivi.

### **Communication**

La stratégie de communication établie en collaboration avec le DevCom a été poursuivie en 2012 et a donné lieu à la publication sur Lausanne Ville en ligne (le journal de l'administration sur intranet) d'une interview du syndic concernant l'état d'avancement du projet ainsi que d'un encart sur la composition de l'équipe de projet. Cette action de communication a trouvé une audience favorable puisqu'elle figure en troisième position des articles les plus consultés en 2012 avec près de 1'463 consultations pour 1'294 visiteurs uniques.

Les développements du projet ont également été présentés aux responsables RH dans le cadre du Stamm RH (séance du 20 mars 2012) et du Rapport RH (séance du 22 novembre 2012).

La maintenance de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités du projet, ainsi que l'archivage des documents ayant un caractère d'intérêt général, ont été poursuivis.

## **Avancement du projet**

### **Ressources dédiées au projet**

Mme Christine Ruef Bayiha, adjointe au chef du service du personnel et responsable de l'unité pilotage et projets, avait repris en 2011 la direction ad intérim du projet suite au renouvellement de l'équipe. En 2012, elle a pu remettre la responsabilité de la conduite du projet sans que ce dernier n'accuse de retard significatif sur la planification initiale.

L'équipe de projet est désormais composée du chef de projet, M. Christian Badan, de son adjoint, M. Mathieu Gasparini, d'une chargée de recherche, Mme Izumi Kissling, et d'une secrétaire, Mme Pauline Aellen. Un poste gelé en 2012 a fait l'objet d'une procédure de recrutement durant la fin d'année et permettra l'engagement d'un-e chargé-e de recherche en 2013.

### **Groupe thématique « Analyse des fonctions »**

#### **Notations complémentaires**

Le mandat d'effectuer cinq notations complémentaires a été confié au Groupe de suivi durant la période courant de mars à juin 2012.

En effet, le résultat de notation de quelques fonctions repères pour lesquels un titre CFC était exigé laissait apparaître des résultats à la limite ou en dessous du niveau d'exigence regroupant la plupart des postes pour lesquels un niveau de formation comparable était requis.

La même procédure a été suivie pour ces cinq notations complémentaires que lors des notations précédentes. Selon la procédure ordinaire, le consultant GFO a géré le processus de notation des fonctions.

Cinq fonctions IA-RPAC ont été sélectionnées pour cette séquence complémentaire soit :

1. aide-bibliothécaire ;
2. ouvrier/ère professionnel-le ;
3. dessinateur/trice ;
4. magasinier/ère (CFC) ;
5. horticulteur/trice.

L'analyse s'est achevée le 14 juin 2012 et a permis de lever les interrogations sur les résultats sujets à réflexion.

#### **Passage de 15 à 16 niveaux d'exigence dans la grille des fonctions**

La version 2011 de la grille des fonctions comportait 15 niveaux. Au vu des premiers travaux concernant la rémunération, il est apparu que les niveaux 1, 2 et 3 concentraient à eux seuls environ 43% de la masse salariale et 50% des effectifs. Par ailleurs, le niveau 3 représentait le seuil pour de nombreux métiers exigeant notamment une qualification de type CFC, ceux-ci étant prépondérants dans la structure de la population des employé-e-s de la Ville.

Le risque observé avec le maintien de 15 niveaux d'exigence était un manque de différenciation entre les métiers regroupés dans les niveaux 1 à 3, plus particulièrement dans le niveau 1.

Un des avantages du passage de 15 à 16 niveaux résidait également dans la possibilité de différencier les niveaux d'exigence des postes dont la qualification est inférieure au niveau CFC, ainsi que de pouvoir distinguer deux niveaux de CFC pouvant refléter les CFC « base » et « élargi » d'une durée de trois ou quatre ans.

Sur la base de ces constatations, le CoPil a validé dans sa séance du 22 mars 2012 le passage de 15 à 16 niveaux d'exigence de la grille des fonctions.

#### **Phase d'ajustement de la grille**

Lors de la séance du 22 mars 2012, le CoPil a donné pour mandat à Equitas de passer dans l'ensemble des services de la Ville afin de mener à bien la phase d'ajustement de la grille des fonctions (PAG). Dans ce cadre, chaque poste a fait l'objet d'un examen détaillé.

Cette démarche a requis de considérer les postes et non les fonctions. En effet, une même fonction englobe aujourd'hui des réalités professionnelles et des postes qui peuvent être extrêmement différents.

Ce processus visait la préparation de la collocation progressive des postes et l'ajustement de la grille des fonctions au plus près de la réalité des services de la Ville. Elle se décomposait en un atelier de travail avec le/la RRH (d'une durée d'un demi à un jour selon la taille du service), puis d'une séance de rendu avec le/la chef-fe de service et le/la répondant-e ressources humaines (d'une durée de deux heures).

La PAG est une phase préparatoire, en amont de la collocation des postes, permettant de :

- confronter une première version de la grille des fonctions à la réalité de chaque service ;
- familiariser les services avec les outils de collocation ;
- faire un état de lieux de la situation de chaque service.

Sur la base d'un extrait du plan des postes du service, l'ensemble des postes de chaque service a été examiné sous différents angles au travers des descriptions de poste, de l'information apportée par les services (organigrammes, etc.), de la documentation de la grille et des résultats de notation. Ainsi, il a été possible d'examiner les premiers décalages existants entre les profils de la grille et les postes et d'observer si chaque poste trouvait sa place dans la grille.

**Tableau de passage dans les services** (classement selon ordre de passage)

Service	Direction	Atelier avec RRH	Durée atelier (jour)	Séance avec chef-fe de service
Sports*	SIPP	25.11.2011	1	29.11.2011
Architecture*	TRX	30.11.2011	1	06.12.2011
Assurances sociales*	SIPP	11.01.2012	1	18.01.2012
Jeunesse et loisirs	EJCS	12.03.2012	1	20.03.2012
Travail	EJCS	23.03.2012	1	05.04.2012
Police du commerce	SIPP	27.03.2012	1	02.04.2012
Coordination et cadastre	TRX	18.04.2012	1	23.04.2012
Achat et logistique Ville	FIPAV	02.05.2012	1	09.05.2012
Gaz et chauffage à distance	SiL	10.05.2012	0.5	14.05.2012
Bibliothèque et archives de la Ville	LSP	05.06.2012	1	12.06.2012
Multimédia	SiL	15.06.2012	0.5	22.06.2012
Culture	AGC	27.06.2012	1	04.07.2012
Parcs et domaines	FIPAV	28.06.2012	2	06.07.2012
Logement et gérances	LSP	03.07.2012	1	05.07.2012
Service commercial	SiL	10.07.2012	1	18.07.2012
Secrétariat municipal	AGC	17.07.2012	0.5	23.07.2012
Routes et mobilité	TRX	25.07.2012	1	27.07.2012
Ecoles primaires et secondaires	EJCS	15.08.2012	1	29.08.2012
Contrôle des habitants	SIPP	21.08.2012	0.5	07.09.2012
Protection et sauvetage	SIPP	22.08.2012	1	04.10.2012
Electricité	SiL	28.08.2012	2	06.09.2012
eauservice	TRX	31.08.2012	1	11.09.2012
Financier	FIPAV	10.09.2012	0.5	12.09.2012
Social	EJCS	20.09.2012	1	02.10.2012
Juridique	AGC	21.09.2012	0.5	24.09.2012
Révision	FIPAV	18.10.2012	0.25	23.10.2012
Corps de police	LSP	24.10.2012	1	08.11.2012
Finances, administration et développement	SiL	26.10.2012	0.5	06.11.2012
Secrétariat général	SiL	26.10.2012	0.25	29.10.2012
Accueil de jour de l'enfance	EJCS	30.10.2012	1	07.11.2012
Personnel	AGC	08.11.2012	0.5	14.11.2012
Urbanisme	TRX	16.11.2012	0.25	05.12.2012
Développement de la ville et communication	AGC	06.12.2012	0.5	19.12.2012
Administratif et intégration	SIPP	06.12.2012	0.25	17.12.2012

\* Services choisis pour étalonner et valider la procédure utilisée par la suite.

NB : il n'a pas été possible de passer dans les services assainissement (vacance du poste de RRH), organisation et informatique (nouveau chef de service), et santé et prévention (organisation non finalisée).

## **Groupe thématique Rémunération**

### **Simulations d'impacts**

L'objectif 2012 d'Equitas concernant cette problématique a été le développement d'outils fiables permettant d'établir des simulations d'impacts afin d'aider à la prise de décision.

Dans cette perspective, l'équipe de projet s'est attelée à développer les outils informatiques qui permettront d'effectuer ledites simulations d'impacts. Certains de ces outils sont d'ores et déjà disponibles, d'autres, plus complexes, doivent encore faire l'objet de développements.

Néanmoins, pour les outils déjà opérationnels, le niveau d'abstraction des simulations est actuellement relativement élevé, car l'équipe travaille sur la base d'informations partielles non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

Les outils de simulation d'impact visent deux objectifs financiers principaux :

- calculer le coût de la bascule (soit le différentiel salarial entre salaires versés actuellement et salaires cibles du nouveau système) ;
- simuler et comparer l'évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système sur plusieurs années.

Ils permettront également de se focaliser sur des populations particulières (zoom par fonction, âge, genre, lieu de résidence, etc.) et de discerner les impacts de l'introduction du nouveau système sur celles-ci afin, le cas échéant, de déterminer d'éventuelles mesures de transition.

### **Échelle et progression salariale : hypothèses**

Afin de présenter des simulations d'impacts, il a été nécessaire que le CoPil se détermine sur les hypothèses de travail générales concernant le futur système de rémunération. C'est sur la base de ces hypothèses initiales que les premières simulations seront présentées et que des modèles affinés pourront être soumis au CoPil.

Le principe de progression salariale général est celui d'une progression dégressive (c'est à dire qui attribue des montants d'annuité plus importants en début de carrière). La justification principale de ce mode de progression est que l'employé-e acquiert davantage de connaissances/compétences au début de sa carrière.

Ces hypothèses ont notamment été définies sur la base d'un benchmark avec d'autres administrations publiques.

### **Indemnités et autres revenus**

L'état des lieux de la situation actuelle, soit l'inventaire des différentes indemnités et suppléments existants avec évaluation des coûts et leur catégorisation, a été finalisée. L'évaluation des modalités de coordination des indemnités actuellement servies avec les caractéristiques du nouveau système est en cours.

### **Fixation du salaire initial**

Un atelier concernant la problématique de la fixation du salaire initial (FSI) dans le futur système de rémunération a été mis sur pied dans le cadre du Comité de conduite. Il a notamment permis d'identifier les limites des méthodes actuellement employées et de mieux cerner les enjeux pour l'avenir. Les travaux y relatifs se poursuivront en 2013.

### **Etudes métiers et traitement de dossiers**

Pour l'élaboration de la future grille des fonctions, il est nécessaire – en plus des repères fournis pas la phase de cotation des fonctions – d'analyser et/ou d'influer sur les métiers de la Ville. Ces études sont principalement réalisées sur demande des services ou des directions.

Au vu du manque de ressources à disposition pour traiter ce type de demande, une proposition de priorisation a été présentée à la délégation municipale aux affaires du personnel qui l'a adoptée.

### **Autres réalisations**

Durant l'année écoulée, l'équipe de projet a également réalisé les travaux suivants :

#### *Sites collaboratifs*

Développement et maintenance des sites collaboratifs gérés par Equitas concernant soit le projet ou les études-métiers. Création d'un site SharePoint visant à améliorer la coordination des actions des différentes unités du SPeL pour les dossiers collectifs de rémunération (DCOR) et établissement de la procédure de traitement de ces dossiers.

Participation au groupe de travail du site destiné au stockage informatisé des descriptions de poste.

#### *Qlikview*

La prise en main puis l'utilisation de l'outil de business intelligence Qlikview a notamment conduit l'équipe de projet :

- consolider des données pertinentes issues de différentes sources dans une seule et même application ;
- explorer les associations entre les données ;
- développer la prise de décisions collaboratives en temps réel et de façon sécurisée ;
- visualiser les données à l'aide de graphiques ;
- utiliser des applications, des tableaux de bord et des analyses dynamiques.

## CPCL

Une prise de contact a été effectuée entre l'équipe de projet et la Caisse de pensions de la Ville de Lausanne (CPCL) afin d'instaurer une collaboration permettant à l'équipe de projet de saisir les implications des modifications réglementaires à venir et de veiller à la coordination et à la prise en compte des futurs impacts de l'introduction d'Equitas sur cette dernière.

### Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de 1'700'000 francs devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2012, le montant global des dépenses est de 103'000 francs. Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires du consultant.

A fin 2012, le solde de ce crédit se monte à 597'000 francs, soit env. 35% du crédit accordé. A ce stade, aucun dépassement n'est constaté.

## SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux
- mise en œuvre de la loi vaudoise sur les écoles de musique

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	8.50	10.30	9.60
Musée design et arts appliqués	11.60	10.80	11.60	11.80
Musée historique de Lausanne	17.05	15.55	16.65	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.30	5.80	5.30
Unité administrative	7.50	6.10	7.50	7.50
Total service	52.25	46.25	51.85	49.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	ept alloués	ept affectés
Total service	- 0.40	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	10	8.50	12	9.60
Musée design et arts appliqués	16	10.80	18	11.80
Musée historique de Lausanne	21	15.55	22	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	8	5.30
Unité administrative	7	6.10	9	7.50
Total service	62	46.25	69	49.85

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Musée historique de Lausanne	1		1	
Total service	1		1	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

## FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- le décès de M. René Gonzalez, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne ;
- la nomination de M. Vincent Baudriller, le 20 décembre 2012, actuel directeur du Festival d'Avignon, à la direction du Théâtre Vidy-Lausanne dès septembre 2013 ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/46 (« Musée cantonal des Beaux-Arts – Pôle muséal. Convention sur l'échange foncier. Octroi d'une subvention d'investissement ») ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/61 (« Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ») ;
- le rattachement du service à la syndiculture ;
- la prise en charge, en imputation interne, des loyers de tous les locaux appartenant à la Ville de Lausanne et utilisés par le Service de la culture (unité administrative et musées), ainsi que par les associations, fondations et structures ou toutes autres organisations soutenues par le service de la culture ;
- le début de la mise en œuvre de la loi sur les écoles de musique, adoptée par le Grand Conseil en 2011 ;
- l'inauguration de l'Opéra de Lausanne, le 3 octobre 2012, après cinq ans d'exploitation hors les murs et deux ans de travaux de rénovation ;
- la nomination de M. Alexandre Meyer à la direction du Sinfonietta ;
- la création d'une convention de soutien régional en collaboration avec la Ville de Genève et le Canton de Genève autour de la Compagnie Dorian Rossel ;
- le début des travaux d'agrandissement du Musée romain de Lausanne-Vidy ;
- la réouverture partielle du Théâtre Arsenic agrandi et rénové ;
- les événements chorégraphiques liés à « Une Capitale pour la danse, Lausanne 2011-2012 ».

## FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre de Vidy, Opéra et OCL) un montant de 810'000 francs, soit un montant identique par rapport à l'année 2011 (2.26% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions. Ce pourcentage s'inscrit en nette diminution par rapport à 2011 en raison de la prise en charge des loyers par le service de la culture, à partir de 2012, des institutions occupant des bâtiments appartenant à la Ville de Lausanne).

La participation du Canton de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée, en 2012, à 10'285'000 francs (compris écoles de musique, théâtre jeune public et Cinémathèque), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

## ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18.86% du budget du Service de la culture.

### Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- *expos-Infos*, financée par le Canton et la Ville, tirée à 12'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure « infos expos », qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

### Nuit des Musées de Lausanne et de Pully

Douzième édition pour La Nuit des Musées qui s'est déroulée du samedi 22 septembre à 14h00 au dimanche 23 septembre à 02h00. Sur le thème de la Nuit, ce sont près de 15'000 visiteurs, dont plus de 3'300 enfants, qui ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation, pour la somme modique de dix francs (gratuit pour les moins de

16 ans). Plus que jamais, les billets-objets 2012 étaient à collectionner. En effet, ces derniers ont été imaginés et conçus par deux artistes, Elise Gagnebin-de Bons et Sylvie Fleury. A relever qu'il s'agissait de la première édition du nouveau directeur, M. Denis Pernet.

### **Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques**

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. En 2012, une quinzaine d'œuvres de la Collection d'art verrier contemporain et de la Collection Jacques-Edouard Berger ont été restaurés.

A signaler que la Collection de l'Art Brut, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy, celui-ci suite à la découverte de nombreuses pièces dans le cadre de fouilles, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections.

### **Atelier de numérisation**

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux.

### **Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)**

45'442 personnes (43'120 en 2011), dont 3'370 élèves et 6'434 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *Playmobil Fab.*, du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- *Prix de design de la Confédération suisse 2011*, du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- *Ettore Sottsass et Pierre Charpin : en verre et contre tout*, du 23 novembre 2011 au 2 septembre 2012 ;
- *Couleur 3 - 30 ans*, du 7 mars au 10 juin 2012 ;
- *Flavia Cocchi*, du 7 mars au 10 juin 2012 ;
- *TOUCH Le monde au bout des doigts*, du 4 juillet au 28 octobre 2012 ;
- *Carte blanche à Adrien Rovero. Landscale*, du 4 juillet au 28 octobre 2012 ;
- *Pop-Up. Design entre les dimensions*, du 22 novembre 2012 au 3 mars 2012 ;
- De l'outil à l'établi. Deux expositions de design verrier réunissant *Hot Tools* du 20 octobre 2012 au 17 février 2013 et *All'Ambic* du 20 octobre 2012 au 22 septembre 2013.

A relever le grand succès de l'exposition *Stefan Sagmeister : Another exhibit about Promotion and Sales Material* créée par le mudac en 2011 et reprise en 2012 par les Arts décoratifs à Paris, le MOTI à Breda en Hollande et le Sejong Center à Séoul, totalisant près de 80'000 visiteurs.

### **Musée historique de Lausanne (MHL)**

24'965 personnes (20'986 en 2011), dont 2'701 élèves de 175 classes et 2'795 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *En corps. Lausanne et la danse*, du 23 mars au 28 octobre 2012 ;
- *Clichés à feuilleter. Autour des albums de Constant-Delessert (1806-1876)*, du 14 mars au 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- *Hannes Binder. Littérature dessinée*, dans le cadre de BD-FIL, du 14 au 23 septembre 2012.

Les études relatives à la rénovation et la transformation du parcours permanent du MHL, ainsi qu'à l'entretien du bâtiment suivent leur cours, le Conseil communal ayant adopté à l'unanimité le préavis de demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente).

À relever que le MHL a fortement contribué à l'opération lancée par le quotidien 24 heures pour ses 250 ans en fournissant plusieurs dizaines de reproduction d'œuvres et de documents publiés tout au long de l'année.

### **Collection de l'Art Brut (CAB)**

37'991 personnes (31'470 en 2011), dont 5'195 élèves et 2'553 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *Blackstock*, du 29 septembre 2011 au 19 février 2012 ;
- *Guo Fengyi*, du 17 novembre 2011 au 29 avril 2012 ;
- *Josef Hofer et le miroir*, du 9 mars au 13 mai 2012 ;
- *Aloïse. Le ricochet solaire*, du 2 juin au 28 octobre 2012, exposition présentée conjointement avec le Musée cantonal des Beaux-Arts, à l'occasion de la publication du catalogue raisonné électronique de l'œuvre de l'artiste, réalisé par la Fondation Aloïse ;
- *Centenaire du Palais idéal du Facteur Cheval*, du 4 au 30 septembre 2012 ;
- *Morton Bartlett*, du 23 novembre 2012 au 14 avril 2013.

Mme Sarah Lombardi a assuré la direction ad intérim de la Collection depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Mis au concours en automne 2012, le poste de directeur/trice sera repourvu au début 2013.

À mentionner un dépôt exceptionnel d'œuvres d'Helga Goetze faisant de la CAB le centre d'étude sur l'artiste.

## Musée romain de Lausanne-Vidy

12'042 visiteurs (13'396 en 2011), dont 1'957 élèves et 1'438 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- *Avance, Hercule !*, du 7 juin 2011 au 22 janvier 2012 (prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2012) ;
- *Mystère et superstitions*, du 4 avril au 28 octobre 2012 ;
- *La mort est dans le pré*, du 29 novembre au 14 avril 2013.

Après la réalisation de fouilles archéologiques, les travaux d'extension du musée ont débuté en avril 2012. Ceux-ci ont eu des répercussions plus importantes que prévu sur les activités du musée. En effet, suite à un incident de bétonnage ayant affecté le mur ouest du musée, la surface de l'exposition temporaire a dû être réduite et une partie de l'exposition permanente temporairement condamnée. En attendant la fin des travaux d'extension, les activités et animations jeune public ont dû être arrêtées, faute de locaux idoines.

## Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté trois expositions d'envergure :

- *Au fil des collections de Tiepolo à Degas*, du 27 janvier au 20 mai 2012 ;
- *Asger Jorn un artiste libre*, du 22 juin au 21 octobre 2012. Pour la première fois en Suisse romande, une exposition était consacrée ce peintre, considéré comme le plus grand artiste danois du XX<sup>e</sup> siècle ;
- *Contemporain... ou bien ? La Collection d'art BCV*, du 9 novembre 2012 au 16 décembre 2012, exposition exclusive consacrée à la collection d'art BCV.

## Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à quatre reprises, a visité trois ateliers et une exposition et a procédé à une consultation par correspondance. Au total, 62 demandes de soutien lui sont parvenues.

Des œuvres ou des estampes des artistes suivants ont été acquises : Elise Gagnebin-de Bons, Matthieu Gafsou, Natacha Anderes, Luc Aubort, Francis Baudevin, Delphine Coindet, Stéphane Dafflon, Philippe Decrauzat, Gilles Furtwängler, Christoph Gossweiler, David Hominal, François Kohler, Damien Navarro, Jérôme Pfister et Didier Rittener.

Deux artistes ont bénéficié de résidences artistiques : Sandrine Pelletier (Le Caire) et Robin Michel (Gênes).

Sur la recommandation de la commission du FAP, la Ville a accordé des soutiens à des artistes lausannois pour neuf expositions en Suisse et à l'étranger, ainsi que pour la réalisation de 14 publications. Des aides ont été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de cinq lieux d'art indépendants. Les manifestations Aperti, Les Urbaines et La Nuit des images ont également été soutenues, de même que le Guide et l'Action Lausanne contemporain.

S'agissant des collections du FAP, un nouveau dépôt reste nécessaire, l'actuel ne répondant pas aux normes de sécurité. De plus, suite au contrôle des quelque 900 œuvres exposées dans les locaux de l'administration communale, une importante réflexion a été entreprise sur l'avenir de ces collections. Celles-ci, qui constituent un véritable pan du patrimoine artistique lausannois, méritent d'être mieux connues, mieux conservées et exposées de manière plus visible. De nouveaux projets ont été lancés dans ce sens et se concrétiseront dès 2013.

## THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 22.82% du budget du Service de la culture.

### Théâtre Vidy-Lausanne

L'année 2012 a été marquée par le décès, le 18 avril, de M. René Gonzalez, directeur du Théâtre depuis 1990. La direction ad intérim a été confiée à MM. René Zahnd, directeur adjoint, et Thierry Tordjman, administrateur. Une procédure de mise au concours puis de sélection d'un nouveau directeur a été mise en place par le Conseil de la Fondation pour l'art dramatique aboutissant à la nomination en fin d'année de M. Vincent Baudriller, directeur du Festival d'Avignon. Celui-ci prendra ses fonctions en septembre 2013.

Plus de 77'000 spectateurs, dont 4'800 adhérents, ont assisté aux 46 spectacles (544 représentations).

26 productions (597 représentations) ont été présentées dans 16 pays, dont la Corée du Sud et Taïwan. A relever la reprise en Chine de *Flowers in the Mirror*, opéra chinois, créé en 2010 au Théâtre du Jorat par Vidy.

Le Théâtre était également présent à Avignon avec *André*, un spectacle de Marie Rémond, qui a été l'un des succès du Festival Off.

En 2012, les créations ont été légion et le Théâtre a encore une fois proposé une programmation où dialoguent les formes et les langages, présentant le travail de certains metteurs en scène venus de l'Est, tels Vlad Troitskyi (Ukraine) ou Vladimir Pankov (Russie), des propositions francophones signées Rodand Auzet (*Histoire du soldat*), Emmanuel Meirieu (*De beaux lendemains*), Valère Novarina (*L'atelier volant*) ou Marie-Louise Bischofberger (*Une petite douleur*). Les arts du cirque ont drainé un large public avec notamment les spectacles du Cirque Aïtal ou des Colporteurs. Certains artistes ont poursuivi des recherches à la confluence des expressions, tels le duo Zimmerman/De Perrot avec *Hans was Heiri*, Roland Auzet avec *Tu tiens sur tous les fronts*, Pierre Rigal avec *Théâtre des opérations* et Aurélien Bory avec *Plexus*.

Du côté des metteurs en scène, artistes et compagnies de la région, Gilles Laubert, Michel Viala, Julien Mages, Dorian Rossel, Gianni Schneider ou encore Jacob Berger, ont marqué le Théâtre de leur présence, de même que des groupes développant une démarche particulière tels que la 2b Company et la Compagnie Mezza-Luna.



À relever le travail de médiation culturelle fourni en direction des jeunes, des milieux scolaires et des malentendants avec des expériences pilotes d'audiodescription.

### **Théâtre Kléber-Méleau**

Le Théâtre a proposé huit spectacles pour 88 représentations (deux productions et six accueils) attirant quelque 13'936 spectateurs.

### **Théâtre Arsenic**

En travaux depuis juin 2011, le Théâtre a poursuivi ses activités hors les murs. Les spectacles en création et en accueil ont été principalement présentés dans d'autres structures culturelles ou de location sur le territoire lausannois et vaudois. 8'260 spectateurs ont assisté à 24 manifestations représentant 123 représentations. Durant cette année, le Théâtre a coproduit 17 créations théâtrales et chorégraphiques, ainsi que réalisé sept accueils (théâtre, danse, performance).

### **Théâtre Boulimie**

9'276 spectateurs ont assisté aux huit spectacles proposés (79 représentations). À mentionner l'annonce du départ, à la fin de la saison 2012-2013, des fondateurs de Boulimie, M. Lova Golovtchiner et Mme Martine Jeanneret, après quarante ans passés à la tête du Théâtre, et la nomination pour trois ans de MM. Kaya Güner et Frédéric Gérard à la direction.

### **Théâtre 2.21**

Ce sont près de 6'000 spectateurs qui ont assisté aux 30 événements (143 représentations) répartis dans les deux salles du Théâtre.

### **Pulloff Théâtres**

Après deux années d'importants travaux, le Pulloff a proposé à plus de 5'200 spectateurs dix spectacles, dont huit créations et deux accueils.

### **Le Petit Théâtre**

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté douze spectacles (six coproductions, quatre accueils et deux concerts) pour un total de 200 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 17'822 spectateurs dont 5'310 élèves.

### **Théâtre de marionnettes**

Le Théâtre de marionnettes a présenté sept spectacles, dont deux créations et cinq accueils, totalisant 38 représentations auxquelles 5'260 spectateurs ont assisté. À relever que treize représentations scolaires ont été offertes à quelque 1'900 élèves.

### **Compagnies de théâtre indépendantes**

#### *Aide à la création*

17 projets – soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre, qui a siégé à six reprises – ont été créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- Numéro23Prod, dirigée par M. Massimo Furlan (contrat de confiance 2009-2012). Ce contrat a été prolongé dans le cadre d'une convention de soutien conjoint (2012-2015) associant également Pro Helvetia ;
- Théâtre en Flammes, dirigé par M. Denis Maillefer (contrat de confiance 2009-2012). Ce contrat de confiance a été renouvelé pour la période 2012-2015 ;
- Cie Jours Tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat (contrat de confiance 2010-2013) ;
- Cie STT, dirigée par M. Dorian Rossel (contrat de confiance 2011-2014). Ce contrat a évolué en une convention de soutien régional associant également la Ville de Genève et le Canton de Genève ;
- 2bCompany, dirigée par M. François Gremaud (contrat de confiance 2011-2014).

#### *Promotion et diffusion*

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

*Pour 2012, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à 923'931 francs. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : 690'000 francs plus 346'200 francs de prise en charge de loyer ; Théâtre 2.21 : 190'000 francs plus 43'400 francs de prise en charge du loyer ; Pulloff Théâtres : 35'000 francs ; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre : 17'500 francs) se monte à 1'322'100 francs. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.*

*En tout, c'est donc un montant de 2'246'031 francs qui est venu soutenir le théâtre indépendant.*

## DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 11.02% du budget du Service de la culture.

### Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 157'000 personnes (105'000 en 2011) dont environ 22'500 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (86 représentations dont 15 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans onze pays (France, Grèce, Espagne, Russie, Italie, Allemagne, Slovaquie, Brésil, Colombie, Belgique, Suisse).

C'est un double anniversaire qui a marqué l'année 2012, à savoir les 25 ans du Béjart Ballet Lausanne et les 20 ans de l'Ecole-Atelier Rudra (voir ci-dessous). À cette occasion, une journée portes ouvertes a été organisée le 8 juillet à Beaulieu. Ce sont plus 2'500 visiteurs qui ont assisté aux classes et répétitions en public, ainsi qu'aux cours de l'Ecole-Atelier Rudra avec la participation d'élèves invités de diverses écoles romandes de danse. Dans ce cadre, une représentation gratuite du *Presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* a été donnée au Théâtre de Beaulieu.

Auparavant, le BBL a démarré l'année par une tournée en France. Puis après un passage au mois de mars à Genève, Bilbao, Avignon et St-Petersbourg, la Compagnie s'est produite en avril au Palais des Congrès de Paris avec *Dionysos*, *Aria* et *Boléro* qui ont conquis plus de 19'000 spectateurs. Après plusieurs spectacles en Allemagne, le BBL a présenté aux quelque 11'000 spectateurs de Beaulieu le ballet *Light*, de Maurice Béjart, repris par Gil Roman. La compagnie s'est ensuite produite à Friedrichshafen, puis à la Maison de la Danse à Lyon avec cinq représentations du programme contemporain. Au mois de juin, les Grecs (12'500 spectateurs) puis les Italiens ont pu respectivement applaudir *Dionysos*, *Syncope* et *Boléro*, ainsi que *Presbytère*. Après les festivités du mois de juillet et la pause estivale, les danseurs de la Compagnie se sont envolés pour une tournée en Amérique du Sud qui les a conduits au Brésil et en Colombie. Au mois de novembre, le BBL a enchaîné avec une tournée en Belgique. Après Anvers, Gand et Bruxelles, c'est la Ville de Turin qui a vu la Compagnie se produire avec notamment une représentation de *Boléro*, dansée par Aurélie Dupond, danseuse étoile de l'Opéra de Paris. Enfin deux programmes sont venus clore l'année des 25 ans du BBL au Théâtre de Beaulieu avec notamment les créations de deux chorégraphes invités : Tony Fabre (*Empreintes*) et Julio Arozarena (*Aguas*).

### École-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'École-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Outre les festivités du mois de juillet (voir ci-dessus), l'École-Atelier Rudra a participé à la Cérémonie de fermeture du Musée Olympique et à celle d'ouverture de la *World 1 km dimin aux Pyramides de Vidy-Lausanne*.

### Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

L'année 2012 fut celle de la célébration du quarantième anniversaire du Prix de Lausanne. Ce sont 2'555 personnes qui ont assisté aux sélections et la finale des 3 et 4 février. Pour cet anniversaire, la direction du Prix a choisi de mettre en avant ses lauréats. Ainsi, tous les membres du jury et la plupart des professeurs et coaches étaient d'anciens lauréats du Prix.

Le gala du 40<sup>e</sup> anniversaire a vu revenir à Lausanne l'ensemble des lauréats du Prix, en présence de S.A.R. la Princesse de Hanovre.

Pour la première étape du concours, 226 jeunes danseurs ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 79 candidats. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 60 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Pour célébrer ce 40<sup>e</sup> anniversaire, le Prix de Lausanne a rehaussé sa visibilité durant toute l'année en organisant une série d'événements : exposition d'affiches au CHUV, masterclasses données par des lauréats à New York, Tokyo, Sidney, São Paolo, Cape Town, Amsterdam et Zurich, pose éphémère sous forme de clin d'œil de tutus turquoises sur une dizaine de statues lausannoises, expositions de photos sur le Grand-Pont et les bus de Lausanne, etc.

### Collection suisse de la danse

Issue de la fusion entre la Médiathèque à Lausanne (dissoute en 2010) et la mediathek tanz.ch à Zurich, la Collection suisse de la danse a fêté sa première année d'existence. Elle a organisé plusieurs conférences et participé à plusieurs événements dont l'exposition *En corps. Lausanne et la danse* mise sur pied par le Musée historique de Lausanne. À relever aussi la remise du Prix de documentation vidéo 2012/2013 à cinq compagnies et chorégraphes dont les lausannois Delgado Fuchs.

### Sévelin 36

Plus de 3'600 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (58 représentations) programmés, parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin*, *la Quinzaine de l'Arsenic*, *Les Quarts d'Heure*, *la Fête de la danse*, *les Urbaines*.

### Cargo 103

Cargo 103 a proposé essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine, ainsi que des animations à destination des élèves.

### Association Une capitale pour la danse

La première partie de l'année 2012 a été marquée par la fin du projet *Une capitale pour la danse – Lausanne 2011/2012* visant à attirer l'attention du public sur les nombreux anniversaires touchant le monde de la danse à l'occasion de cette saison. Le projet a connu son apogée à l'occasion d'une soirée exceptionnelle donnée le 12 juillet dans le cadre du Festival

de la Cité et réunissant pour la première fois sur une même scène les compagnies institutionnelles (BBL, Rudra) et trois compagnies indépendantes (Cie Philippe Saire, Cie Linga et le Marchepied).

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

Année anniversaire pour cette association professionnelle qui œuvre depuis 25 ans à soutenir, promouvoir la scène de la danse vaudoise. Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse dans de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du Canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation en danse) et archivage du patrimoine vaudois de danse.

### **Association pour la reconversion des danseurs professionnels**

Afin de tenir compte de la spécificité du métier de danseur (carrière courte, risques liés aux accidents corporels, etc.), il est essentiel d'intégrer au soutien à la création chorégraphique une réflexion sur la reconversion. La Ville de Lausanne soutient donc depuis deux ans cette association d'utilité publique, qui accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Elle a ainsi suivi durant l'année plus d'une vingtaine de danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé les danseurs mais aussi différents partenaires (offices de chômage, services d'orientation scolaire et professionnelle), ainsi qu'octroyé quatre nouvelles bourses (portant à douze le nombre de boursier pour 2012).

### **Compagnies de danse indépendantes**

#### *Aide à la création*

Sept projets, sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à trois reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

La Cie Philippe Saire et la Cie Nicole Seiler ont travaillé en étant au bénéfice d'une convention de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une durée de trois ans (2012-2014).

La Cie Philippe Saire bénéficie d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. En 2012, la Cie a donné 45 représentations suivies par plus de 7'300 personnes en Suisse et à l'étranger, dont la création de Philippe Saire *La Nuit transfigurée* avec la Camerata de Lausanne.

#### *Promotion et diffusion*

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

*L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à 505'796.65 francs (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à 806'433 francs (Sévelin 36 : 140'000 francs plus 94'000 francs de prise en charge de loyer ; Cargo 103 : 20'000 francs ; AVDC : 20'000 francs un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : 345'000 francs plus 169'933 francs ; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse : 17'500 francs).*

*En tout, c'est donc un montant de 1'312'229 francs qui est venu soutenir la danse indépendante.*

## **MUSIQUE**

La musique a représenté 40.48 % du budget du Service de la culture (en nette augmentation en raison du transfert par EJCS des soutiens aux écoles de musique).

### **MUSIQUE CLASSIQUE**

#### **Opéra de Lausanne**

Après cinq ans d'exploitation hors les murs et deux ans de travaux de rénovation, la réouverture de l'Opéra de Lausanne a eu lieu le 3 octobre 2012 avec *L'Elisir d'Amore*. Ce sont 25'661 spectateurs qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés par l'Opéra, à savoir quatre opéras : *Alcina*, *Falstaff*, *L'Elisir d'Amore*, *Orphée aux Enfers* (18 représentations), deux opéras en version concerts (*Phaëton* et *L'Artaserse*, trois représentations), trois concerts et un midi-récital (quatre représentations), un ballet (trois représentations) et trois répétitions générales publiques.

Pour la deuxième fois, l'Opéra de Lausanne est parti en tournée avec La Route Lyrique, pour 21 représentations, du 15 juin au 22 juillet, de Mézières à Martigny en passant par Vichy, la Tour de Gourze et le Château de Coppet.

À relever également la participation de l'Opéra de Lausanne au Festival d'Opéra Avenches qui a présenté aux arènes *La Bohème* dans une mise en scène d'Eric Vigié.

Malgré les difficultés liées à l'exploitation hors les murs pour une partie de l'année, l'Opéra a poursuivi sa mission pédagogique. La dernière saison d'exploitation hors les murs ne comportant pas de spectacle jeune public, ce ne sont que 2'200 jeunes (contre 5'500 en 2011) qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles présentés, des ateliers lyriques, de visites guidées, de rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales. Dès octobre, un nouveau projet pédagogique a vu le jour : des récitals de 45 minutes destinés au tout jeune public. Plus de 370 enfants de quatre à sept ans ont été accueillis et ont pu faire la connaissance avec le monde lyrique présenté par deux chanteurs.

### **Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)**

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 86 concerts dont 65 à Lausanne (pour 48'000 auditeurs), 19 en Suisse y compris l'Opéra d'Avenches (pour 33'000 auditeurs) et deux à l'étranger (pour 2'500 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole, au Théâtre de Beaulieu et à l'Opéra de Lausanne.

L'OCL a produit dix concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 20 représentations (19'070 auditeurs), dont un sous la direction de Michel Corboz dans la *Passion selon Saint Matthieu* de Johann Sebastian Bach.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève, La Chaux-de-Fonds, Saanen, Fribourg, Martigny, au Théâtre du Jorat à Mézières pour six représentations dans une salle comble d'une version scénique du *Requiem* de Mozart, à Lucerne dans la prestigieuse salle du KKL, ainsi que dans le cadre du Festival d'Opéra à Avenches pour six représentations de *La Bohème*. À l'étranger, l'Orchestre s'est produit au Théâtre des Champs-Élysées à Paris et à l'auditorium Lingotto à Turin.

Sur le plan discographique, l'OCL a terminé l'enregistrement des quatre *Symphonies* de Schumann. Une nouvelle collaboration a également vu le jour avec un autre label pour l'enregistrement des quatre *Concertos pour clarinette* du compositeur Louis Spohr. À mentionner aussi l'enregistrement live pour la RTS des *Concertos pour piano* de Ludwig van Beethoven en vue de la publication d'un DVD.

### **Sinfonietta de Lausanne**

Le Sinfonietta a présenté, devant près de 51'000 auditeurs, 21 programmes différents en 46 concerts publics. Il a donné douze concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne notamment dans les Jardins du Palais de Beaulieu pour les trois représentations du Mur du Son, spectacle en l'honneur des 250 ans du quotidien 24 heures, ainsi que dans le canton de Vaud. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a également assuré les représentations d'*Orphée aux Enfers*.

A relever la nomination de M. Alexandre Meyer à la direction du Sinfonietta de Lausanne.

### **Camerata de Lausanne**

La Camerata a achevé en 2012 sa dixième saison anniversaire, marquée par une tournée vaudoise soutenue par la Fondation BCV. 9'350 spectateurs ont assisté aux 15 concerts donnés en Suisse. À relever l'enregistrement d'un disque d'œuvres de Mozart pour le prestigieux label Warner Music.

### **Quatuor Sine Nomine**

Le Quatuor Sine Nomine a fêté ses 30 ans avec trois jours de Festival gratuit *Schubert en Ville*.

### **Festival Bach**

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 15<sup>e</sup> édition, huit concerts, une conférence et un *Bach Day* suivis par près de 3'600 auditeurs.

### **Académie de Musique**

Les Masterclasses de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 20 juillet au 28 juillet. Sur les 19 duos inscrits, dix ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Israël, Autriche, Russie, Suisse, États-Unis, France, Pays-Bas. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 700 personnes. Pour la cinquième année consécutive, le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné.

### **Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)**

Après le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'EVL, M. Michel Corboz a progressivement passé le relais à M. Guillaume Tourniaire qui a été officiellement nommé directeur artistique en début d'année. Plus de 10'500 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 26 concerts donnés par l'EVL.

### **Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, 14 concerts devant plus de 8'000 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

### **Concerts**

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé neuf concerts suivis par plus de 2'000 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis, qui a mis sur pied neuf concerts suivis par près de 500 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (six concerts, 200 auditeurs), la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (23 concerts, 6'120 auditeurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (huit concerts, 1'000 auditeurs) ;
- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de onze concerts et concerts commentés attirant près de 1'300 auditeurs ;

- Amabilis, Orchestre de chambre de St-Paul qui fêtait les 50 ans de l'Orchestre (un opéra – six représentations et quatre concerts, 3'270 spectateurs) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (quatre concerts, 3'600 auditeurs).

#### **Autres soutiens à la musique classique**

En outre, la Ville a soutenu onze projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association Art-en-Ciel pour sa série de concerts au Casino de Montbenon ;
- l'Association de Musique Improvisée de Lausanne pour l'édition de son seizième Festival ;
- Le Festival de guitare de Lausanne pour la quatorzième édition ;
- l'Ensemble Babel.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à 14'315'892 francs.*

### **JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES**

#### **Chorus – Fondation Promojazz**

En 2012, Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : le neuvième Printemps du Jazz en collaboration avec l'EJMA et la HEMU, ainsi que le concert de Vadim Neselovskyi, lauréat du Grand Concours International de Paris de piano Martial Solal.

#### **Jazz Onze+ Festival Lausanne**

Plus de 5'500 personnes ont assisté au jubilé de la 25<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 31 octobre au 4 novembre. Pour marquer cet anniversaire un livre commémoratif retraçant le parcours de la manifestation depuis son origine en 1988 a été édité.

#### **Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées**

La Ville a soutenu 19 projets par le biais de soutiens ponctuels (treize créations, six diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord ;
- l'Association Eustache, activités 2012.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de 402'620 francs.*

### **MUSIQUES DU MONDE**

Ont été soutenus :

- Amdathtra, qui a fêté ses 25 ans ;
- Peña del Sol, activités 2012.

*L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à 40'000 francs.*

### **CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE**

#### **Les Docks**

Plus de 47'600 personnes ont assisté aux 78 événements programmés aux Docks. Sur ces 78 événements, 23 concerts étaient sold out. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de grandes stars internationales telles que Jane Birkin, le duo mexicain Rodrigo Y Gabriela accompagné du groupe C.U.B.A, Megadeth, Youssoupha et Gojira. À mentionner que la scène suisse était à l'honneur notamment avec le groupe 77 Bombay Street et la talentueuse Sophie Hunger, sans oublier la première collaboration avec le festival Label Suisse exceptionnellement intra-muros. Ainsi sur 140 artistes programmés, 53 groupes suisses ou locaux se sont produits aux Docks. Au chapitre des collaborations, l'on peut relever le travail avec d'autres entités telles que l'association Impetus, l'association Fer de Lance pour la deuxième édition du festival métal Inferno, le Blues Rules Festival de Crissier, le Long 'l' Rock et l'association PBK9 pour son exposition DROP 2. Pour la première fois, les Docks ont accueilli le Musée éphémère organisé par l'Association la Nuit des Musées. À noter enfin que les Docks continuent le remboursement du prêt de 322'000 francs consenti par la Ville.

#### **Le Romandie**

Plus de 28'300 spectateurs sont venus assister aux 111 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie.

#### **Le Bourg**

Près de 19'000 spectateurs ont assisté aux 160 soirées proposées associant musique, danse, café-théâtre et humour.

## **Metropop Festival**

Près de 3'200 personnes ont assisté à la douzième édition du Festival, qui s'est déroulée du 8 au 10 novembre à la Salle Métropole.

## **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formations, de conseils et d'informations. En 2012, la FCMA a soutenu à travers les activités de Swiss Music Export de nombreux artistes, ainsi que réalisé deux compilations promotionnelles en collaboration avec Couleur 3. Elle a également organisé onze formations suivies par près de 130 personnes.

## **Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle**

La Ville a soutenu 38 projets par le biais de soutiens ponctuels (36 créations, deux diffusions) dont en particulier un soutien à :

- Label Suisse, qui a eu lieu en décembre 2012 sous une forme renouvelée au vu du retrait du sponsoring de la RTS ;
- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 16<sup>e</sup> édition, 30 concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 8'000 personnes ;
- Régional Rock ;
- Festival Electrosanne dont la septième édition a attiré quelque 40'000 personnes ;
- Transat Festival ;
- Association Icare, activités 2012 ;
- Node Festival ;
- Festival impetus ;
- Cave du Bleu Léopard, pour ses concerts gratuits 2012.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté 1'529'260 francs.*

## **FANFARES**

### **Association des corps de musique lausannois (ACML)**

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (42 spectacles, concerts et cortèges). 2012 voit la disparition des cadets de l'école de musique après celle, en 2011, de la fanfare du Corps de la Police municipale de Lausanne réduisant l'effectif des unités disponibles pour procéder à des manifestations officielles. À signaler les 125 ans de l'Harmonie lausannoise avec un concert organisé la Rozavère qui fêtait également ses 125 ans dans le cadre de l'émission radiophonique *Le kiosque à musique*.

*L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à 103'000 francs.*

## **ÉCOLES DE MUSIQUE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la loi sur les écoles de musique (LEM) est entrée en vigueur. Il s'agit de la première législation cantonale en matière d'enseignement de la musique à visée non professionnelle. Elle a pour objet de proposer un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire du canton, de proposer un enseignement musical particulier aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, de favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à l'enseignement de la musique et d'organiser le financement de ce dernier.

L'organisation de l'enseignement musical se caractérise désormais par une gestion et un financement centralisé qui s'appliquent à toutes les communes vaudoises et qui sont mis en place par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Une phase transitoire de six ans est prévue afin de garantir la mise en application de tous les éléments concernés sans mettre en péril le bon fonctionnement des écoles de musique.

### **Conservatoire de Lausanne**

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1200 élèves. Il a pour vocation d'être au service du plus grand nombre et d'œuvrer au développement des jeunes talents. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les écoles de musique, le Conservatoire de Lausanne devra également faire reconnaître son enseignement particulier et ses missions spécifiques.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- grâce à un partenariat avec l'Opéra de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne a offert, au travers d'un casting, à tous les enfants du Canton la possibilité de participer à la production de l'opéra *Tosca* ;
- le 1<sup>er</sup> septembre, lors de la Journée de la Musique, le Conservatoire de Lausanne s'est associé aux autres écoles de musique lausannoises pour des animations musicales en soutien au nouvel article de la Constitution fédérale sur la formation musicale des jeunes ;
- la remise du premier diplôme de Maturité Spécialisée Musique ;
- la participation des élèves et professeurs du Conservatoire lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse qui se sont vus remettre 18 premiers prix, dont six avec félicitations du jury, onze deuxièmes prix et sept troisièmes prix ;

- la participation de la Maîtrise du Conservatoire et d'élèves instrumentistes à deux opéras : *La petite renarde rusée* de Janacek (HEMU et HEM Genève) et *Orphée aux enfers* d'Offenbach (Opéra de Lausanne).

A relever la nomination d'une nouvelle directrice à la tête du Conservatoire en la personne de Mme Liën Bruge.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
1'115	563	958	837	121

### École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

La profonde restructuration administrative débutée par l'EJMA en 2011 a abouti à l'engagement d'une nouvelle équipe. Suite à l'entrée de la loi sur les écoles de musique, la distribution des enseignants en relation à leurs compétences et à leur formation a été revue. Il en a été de même de l'organisation des sections par catégorie d'âges.

Hors la gestion habituelle, à relever la réussite de l'audition d'entrée de deux élèves à la Maturité spécialisée Musique, ainsi que la mise sur pied d'un atelier Jeunes Talents regroupant des élèves de dix à 15 ans avec un niveau instrumental élevé afin de stimuler leur talent en les réunissant.

Du côté de la saison musicale offerte par l'EJMA à un public extérieur toujours plus nombreux, l'on peut mentionner :

- la série de concert « Duo+ » réunissant les enseignants de l'EJMA avec des musiciens du terroir ou enseignants des HEM suisses ;
- les jams du lundi qui sont thématiques et les jams du mercredi qui sont gérées par les élèves de la section préprofessionnelle ;
- la course d'école musicale qui a réuni, sur la place de l'Europe, quarante élèves de 5<sup>e</sup> de l'établissement de la Sallaz autour du concept « Une journée, un concert », à laquelle participaient le chanteur K, le quatuor Byron et le Little Big-Band de l'EJMA ;
- le Festival Label Suisse qui a investi les scènes de l'EJMA.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
610	352	923	548	375

### École sociale de musique (ESM)

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la poursuite du projet « Orchestre en classe » qui s'est produit lors de la fête de quartier des Boveresses et l'adieu aux vaches de Rovéréaz ;
- la création d'une structure « chœur », Cantabulle, Cantacroche, Cantarpège, Cant'habile, permettant aux élèves de chanter une, deux ou trois fois par semaine selon leur âge et leur motivation ;
- la création en collaboration avec l'EJMA, le Festival de Musique improvisée de Lausanne et le Centre pédagogique romand de la Fédération Romande d'Improvisation Musicale « FRIM », plate-forme de formation continue et de diffusion de la musique improvisée.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
1'027	903	1'213	648	565

### École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la deuxième édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre avec Benjamin Cuhe ;
- la co-organisation et accueil des examens cantonaux AEM-SCMV ;
- la participation à la Fête de la musique, ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes.

À relever la nomination d'un nouveau président de l'Association en la personne de M. Yves Adam.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
187	158	136	116	20

### Harmonie Ecole de Musique Lausanne

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la mise en place de plusieurs petits ensembles de musique de chambre ;
- la participation à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, une élève ayant remporté le titre de championne vaudoise 2012 ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes, d'un goûter concert ainsi que d'un camp de musique.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
191	177	150	129	21

## CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.35% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

### Cinémathèque suisse (CS)

Près de 36'000 spectateurs (plus de 40'000 en 2011) ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Cette baisse de la fréquentation est due à la fermeture exceptionnelle des salles entre mai et août en raison du déménagement des archives à Penthaz. La programmation a été marquée par la présence d'invités de marque, parmi lesquels Jacques Rancière, Bouli Lanners, Ursula Meier, Toni Servillo et Antonio Capuano, Daniel Calderon et Michel Viala, Abbas Kiarostami et Marin Karmitz, Joachim Lafosse, Philippe Béziat, Miguel Gomes, Manuel von Stürler et Jacques Perrin.

L'année 2012 a été marquée par la progression du chantier du nouveau Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz avec l'ouverture aux collections du nouveau dépôt souterrain. Dès lors, la Cinémathèque a pu commencer le déménagement de l'ensemble de ses collections film et non-film. Toutefois, afin de permettre un déménagement dans de bonnes conditions, la Cinémathèque a dû fermer l'accès à ses archives et réduire sa programmation. À relever également le début du travail préparatoire nécessaire à la définition du nouveau statut juridique de la Cinémathèque, la mise en place d'une stratégie d'intégration du numérique dans l'institution (stockage, gestion, catalogage, mise en valeur), l'avant-première au Capitole de *L'enfant d'en haut* d'Ursula Meier, la remise lors du Festival Vision du Réel du prix SSR-SRG au film *Amore Came* de Pippo Delbono, auquel la Cinémathèque a participé.

Devenue la salle de prestige pour le cinéma à Lausanne et en Suisse romande, le Capitole a accueilli près de 25 soirées-événements réunissant près 10'000 spectateurs.

### Fondation romande pour le cinéma (FRCi)

Constituée en 2011, la Fondation a pour but d'encourager et de renforcer la création cinématographique et audiovisuelle, professionnelle et indépendante dans les cantons de Suisse romande. Première année d'activité pleine pour la FRCi, 2012 a vu le soutien à 83 projets par le biais de l'aide sélective dont 22 projets vaudois, à 43 projets par le biais du soutien complémentaire dont douze vaudois et à huit projets par le biais de l'aide à la distribution.

### Ciné F'estival

La 15<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 7 au 11 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

### Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, ainsi qu'un soutien à trois projets de diffusion, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la onzième édition s'est déroulée du 17 au 21 octobre attirant plus de 6'700 spectateurs ;
- la 15<sup>e</sup> Nuit du court de Lausanne, le 23 novembre, durant laquelle plus de 3'100 spectateurs ont visionné 95 films suisses et internationaux ;
- l'association Belecran pour la programmation 2012 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la septième édition s'est déroulée du 23 au 26 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- La Nuit des images dont la deuxième édition s'est déroulée le 22 juin au Musée de l'Elysée, attirant près 8'000 spectateurs.

*L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté 1'344'820 francs. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 457'520 francs (y.c. Fondation romande pour le cinéma par 250'000 francs). Le financement des associations et structures destinées au cinéma s'élève à 887'300 francs (Ciné F'estival : 20'000 francs ; Cinémathèque : 360'000 francs ; Capitole : 41'000 francs ; loyer Cinémathèque : 215'100 francs ; loyer Capitole : 251'200 francs).*

## PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.23% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 30 projets par le biais de soutiens ponctuels.

*Les aides allouées en 2012 aux différentes publications s'est monté à 120'000 francs.*



## FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.74% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

### Festival de la Cité

100'000 festivaliers ont arpenté, pendant six jours, les rues de la Cité pour assister aux 211 représentations proposées par quelque 425 artistes. Ce sont 59 créations ou productions originales qui ont été présentées en exclusivité à la Cité sur les 84 projets artistiques programmés. Pour cette édition, de nouveaux lieux ont été investis pour des créations in situ : la Pergola du Palais de Rumine ainsi qu'une zone couvrant notamment les rues Charles-Vuillermet et Cité-Derrière. Parmi les belles réussites de la programmation figurent notamment les concerts de Barcella, CocoRosie feat, Brigitte Rosset, les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, les Sœurs Goudron, ainsi que le *Requiem Allemand* dirigé par Michel Corboz. À relever que le Festival s'est associé à *Une capitale pour la danse, Lausanne 2011-2012* pour une soirée jubilaire exceptionnelle réunissant le Bêjart Ballet Lausanne, l'Ecole-Atelier Rudra, la Cie Philippe Saire, la Cie Linga et le Marchepied.

### Les Urbaines

Plus de 7'000 visiteurs ont participé à la 16<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulé du 30 novembre au 2 décembre. Ce sont plus d'une quarantaine de performances, installations, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans une vingtaine de lieux à Lausanne et Renens.

### Fête de la Musique

Plus de 1'700 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 18<sup>e</sup> édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 48'000 spectateurs étaient présents aux 160 concerts qui se sont déroulés sur les quarante scènes réparties au cœur de la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.).

### Lausanne Estivale

Du 15 juin au 20 septembre a eu lieu la 35<sup>e</sup> édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de 930'000 francs.*

## DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET COMMUNICATION (DevCom)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une **vision du rôle des villes** en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour **défendre les intérêts de la Ville** dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines ;
- met en œuvre les relais nécessaires à la **valorisation du rôle de Lausanne** ;
- est chargé de **définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la ville** en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier ;
- propose et met en œuvre des actions permettant de **renforcer la cohérence** des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles ;
- assure les **relations extérieures de Lausanne** avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	32.20	29.5	32.35	27.2
Total service	32.20	29.5	32.35	27.2

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.15

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	34	29.50	31	27.20
Total service	34	29.50	31	27.20

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	2	2
Total service	2	2

**Tableau 2.3, - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	0

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

## ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS

### Secteur économie et territoire

- Mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres visant à mettre en lien le recensement des bâtiments et logements et le registre des habitants : pilotage de l'opération de recensement et de rapprochement des registres conduites par le Service du logement et des gérances et par le Contrôle des habitants. À fin 2012, les standards requis par la Confédération ont pu être atteints, et Lausanne a ainsi pu remplir ses obligations légales en la matière.
- Suivi des dossiers économiques d'intérêt communal : notamment, notation par Standard & Poor's, promotion du biopôle de Vennes, appui à la Fondation City Management, au groupe de promotion logement et à la Commission immobilière.
- Suivi des grands projets de la ville sous l'angle économique, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM). Dans ce cadre, le service a notamment travaillé sur les rendements fiscaux liés à l'arrivée de nouveaux habitants et aux conséquences économiques et fiscales de la mise en œuvre des grands projets de la Ville.
- Prise en charge du volet économique du Plan directeur communal pour le compte du Service d'urbanisme : identification d'indicateurs pertinents pour l'élaboration de la planification à long terme du territoire communal.
- Aide à la création et à l'implantation d'entreprises sur le territoire communal en lien avec la promotion économique régionale.
- Appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique : Lausanne Région, Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV), Fondation Microcrédit solidaire.

Le secteur touristique résiste plutôt bien aux difficultés économiques, et près d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région, un niveau en légère diminution par rapport à 2011. Pour la troisième fois, la Ville, en étroite collaboration avec Lausanne Tourisme, a reçu des organisateurs de congrès au cours d'une réception destinés à les remercier de leurs efforts en faveur du tourisme lausannois et à les informer des dispositifs de soutien que Lausanne met en œuvre pour l'organisation de congrès.

Les demandes de soutien financier pour des congrès, séminaires et autres introduites auprès du DevCom ont été nombreuses. Le budget à disposition reste stable, et il s'agit de répondre au mieux à ces demandes afin que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Il est donc nécessaire de définir des priorités claires et sélectives

dans le soutien aux congrès et manifestations. Le Canton, par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte, dans la majeure partie des cas, un soutien identique à celui de la Ville, ce qui est apprécié.

S'agissant de la taxe de séjour, la Lausanne Transport Card, mise en place en 2008, continue à séduire les visiteurs de passage (touristes, congressistes). C'est environ un million de francs qui est versé annuellement par le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise à Mobilis (soit un franc par nuitée). Les demandes de soutien financier présentées au Ferl ont également été nombreuses et ont permis de soutenir plusieurs manifestations et réalisations utiles aux hôtes de Lausanne et de sa région.

Dans le domaine « territoire » :

- Suivi du dossier Projet d'Agglomération Lausanne – Morges (PALM) : participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier. Début de la mise en œuvre du schéma directeur Centre, en coordination entre Lausanne et Epalinges et en lien avec les quatre autres schémas directeurs composant l'agglomération Lausanne-Morges.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.
- Suivi du dossier Axes forts dans le cadre du projet d'agglomération : défense de la position lausannoise en faveur de la réalisation du projet de métro m3 entre la gare et la Blécherette.
- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.
- Suivi du dossier Politique régionale pour le compte de la Ville, secrétariat de la Commission permanente de politique régionale du Conseil communal. Un préavis sur la politique régionale de la Municipalité est en préparation pour le printemps 2013.
- Plan de mobilité d'entreprise de la Ville : subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, développement de l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement, communication des mesures, encouragement à l'usage de la mobilité douce notamment par l'action « ça marche pour ma commune ».
- Suivi du mandat statistique à Statistique Vaud, secrétariat du groupe de coordination statistique.
- Suivi des dossiers statistiques courants.
- Participations au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.

### Secteur développement durable

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la ville en matière de développement durable.
- Le rapport-préavis N° 2012/03 de synthèse sur le développement durable (« *Politique communale en matière de développement durable. Bilan et Perspectives et réponse au postulat M. Charles-Denis Perrin « Une unité développement durable pour un développement responsable de Lausanne »* ») a été validé par la Municipalité puis par le Conseil communal. Ce document définit les priorités d'actions pour les prochaines années en matière de développement durable et clarifie le mode d'intervention du fonds du développement durable. Il met notamment l'accent sur les questions de gouvernance du dispositif, de communication et d'évaluation et de suivi des projets..
- Dans le prolongement des actions en faveur du développement durable entreprises à l'occasion de la World Gymnaestrada 2011, le service s'est engagé dans un projet visant à développer la durabilité des manifestations sportives lausannoises en général : élaboration d'un guide pour les organisateurs, formation et accompagnement de ceux-ci, définition de règles en la matière, examen des possibilités de communication à l'occasion de ces événements.
- Par ailleurs, un système de mise à disposition des organisateurs de manifestations de gobelets consignés pour boissons a été mis en place avec succès. L'investissement de départ a été consenti par le fonds du développement durable et le mécanisme de consignes permet de financer le fonctionnement du système qui a connu un succès appréciable auprès des organisateurs de manifestations.
- Relations extérieures : accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (UNIL, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME)) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par **eauservice** (solidarit'eau) et accompagnement des actions de communication menées par **eauservice** à Lausanne avec le projet carafes (carafes à eau vendues dans les restaurants lausannois) ; partenariat avec l'Agence de la démocratie locale à Osijek (Croatie).
- AIMF – Association internationale des villes francophones : présidence et animation des travaux de la commission « villes et développement durable ». Organisation de la réunion de la commission à Lausanne (définition du programme 2012-13) avec la participation de l'EPFL, de l'Université, du Service d'urbanisme et de partenaires spécialisés. Organisation de la présence de la commission à Africité à Dakar, en automne, pour le compte de l'AIMF.
- Organisation des activités de l'Association des villes romandes (deux colloques annuels) et du groupe des villes de l'UCV, présidé par le syndic de Lausanne.

## Secteur marketing urbain

- Gestion, animation et développement de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques : organisation du cinquième sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. Recherche de nouveaux membres, promotion de l'association à Londres. Les Jeux olympiques de Londres ont été l'occasion de manifester une présence de Lausanne, capitale olympique, en collaboration avec le Service des sports et Lausanne Tourisme. Outre les contacts et la visibilité donnée à l'UMVO, cette présence a consisté en l'organisation d'une réception à l'attention de la famille olympique à laquelle le président du CIO a pris également part.
- Organisation d'une visite à Qingdao et, dans le prolongement de l'adhésion de cette ville à l'UMVO, participation à un séminaire sur les sports nautiques organisé par Qingdao à l'occasion de la semaine de la voile (août).
- Les relations que le DevCom entretient avec le CIO restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne.
- Participation aux activités de Délice – réseau international des villes gourmandes : participation active de la ville aux rencontres Délice.
- Organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération Lausanne Ville du goût 2012. Manifestations populaires, pique-nique, brunchs dans les parcs, stands, tables gastronomiques en ville, travail avec les écoles, collaboration avec SPADOM, repas gastronomique dans les serres de la Ville, etc. ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, Lausanne Ville du goût 2012 a remporté un succès important, qui a amené le service à proposer la pérennisation de certaines activités dans ce domaine au titre du marketing urbain.
- Développement de la conception communale de marketing urbain : positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication.
- Hautes écoles lausannoises : prise de contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises (UNIL, EPFL, IDHEAP, EHL, ECAL, IMD) ; développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la ville comme centre de formation et de recherche ; définition de quelques projets concrets de collaboration (documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, révision des pages web de la Ville consacrées au secteur de la recherche et de la formation, etc.). En novembre, organisation d'une rencontre entre représentants des hautes écoles et élus des communes de l'agglomération – municipalités et conseils communaux – afin de parvenir à une meilleure connaissance réciproque et à une sensibilisation des élus aux impacts des hautes écoles pour la région lausannoise (aspects économiques, sociaux, culturels, etc.).

## Pôle communication

### info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi en 2012 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance de l'année précédente. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc.

La collaboration s'est renforcée avec info web, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias.

### Rédaction internet

Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) et la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc. L'espace dédié aux décisions municipales a été étendu et développé. Il joue désormais un rôle de plaque tournante pour la mise à disposition des actualités de la Ville aux intéressés, sur le site internet ou sur les applications mobiles développées en parallèle.

### Communication interne

Dans le domaine de la communication interne, infopresse, infoweb et sept collaborateurs délégués des directions ont poursuivi la publication du journal interne sur intranet *La Ville en ligne*.

Info presse a également édité, en collaboration avec le Service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage : *Les Musées lausannois* et la brochure *infos expos*.

### info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise : les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. Le bureau d'information de Chauderon a été fermé dans le courant 2012, constatant qu'il ne répondait pas à un besoin manifeste. Les activités d'information au public ont donc été concentrées à la place de la Palud tandis qu'une permanence d'info cité assure l'accueil des visiteurs au bâtiment administratif du Flon.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda) a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Trois séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2012, avec 150 à 180 personnes accueillies chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure *Allons-y* et le *Petit calendrier des fêtes 2012*.

## info web

### Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2012, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement.

L'interface graphique du portail a continué à évoluer afin d'améliorer l'ergonomie générale du site et de garantir un affichage optimal sur les écrans contemporains à définition élevée. Plus léger et élégant, le site a également gagné en accessibilité sur les supports mobiles de type iPhone. S'agissant de la mise en valeur du contenu, info web a poursuivi les refontes de rubriques en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information.

Le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année pour assurer que les contenus du site internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, force est de constater, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression continuer à augmenter en 2012.

Enfin, encouragée par l'essor continu de l'iPhone et de l'iPad, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application «Lausanne» qui est disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple depuis juillet 2009. Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale et des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois et les horaires des transports publics notamment. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée plus de 20'000 fois et les consultations quotidiennes sont en augmentation.

L'année 2012 a aussi vu le changement du logiciel de gestion des contenus web. Ce travail important a mobilisé les ressources d'info web et de plusieurs auxiliaires durant l'exercice. Il a aussi demandé de ralentir les efforts consacrés à la mise à jour ou la rénovation de certains pans du site web. Grâce à la mise en service du nouveau CMS, outil open source, le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) est en mesure de mieux adapter ses pages aux attentes des utilisateurs, gagnant en fonctionnalités et en ergonomie pour ses visiteurs. Les mutations doivent se poursuivre en 2013 avec une priorité sur l'intranet communal.

### Intranet

L'intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne. En effet, les consultations totales sont en augmentation. Outre le développement de l'offre de contenu, l'intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes, tels Equitas, l'aménagement du temps de travail ou le plan de mobilité.

L'intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et son fonctionnement ;
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs ;
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts ;

- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles) ;
- soutenir les processus de décision ;
- administrer les bases de données et en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence ;
- mettre à disposition et promouvoir des infrastructures ouvertes sur les nouvelles technologies, au bénéfice des utilisateurs internes ainsi qu'aux administrés, en vue de l'amélioration et de la diversification des prestations (cyberadministration).

## EFFECTIF EN PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	73.05	72.05	73.05	70.6
<b>Total service</b>	<b>73.05</b>	<b>72.05</b>	<b>73.05</b>	<b>70.6</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	75	72.05	74	70.6
<b>Total service</b>	<b>75</b>	<b>72.05</b>	<b>74</b>	<b>70.6</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
	10		12	
<b>Total service</b>	<b>10</b>		<b>12</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	3

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	3
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>7</b>

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le COPILINF s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2012, statuant sur les demandes de nouveaux projets, examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

En participant au Groupe des villes de la Conférence suisse de l'informatique sur le thème des projets de cyberadministration qui sont prioritaires à l'échelon fédéral, le SOI cherche à favoriser les projets concrets, comme la réutilisation des solutions par les administrations, ainsi que des projets structurants, comme les échanges de données directes entre les villes et la Confédération.

Le SOI est associé à la création de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC) en 2012, en y déléguant son chef informatique et le responsable des relations clientèle. Dite association est constituée des chefs de l'informatique des villes vaudoises et vise à faire remonter des positions et demandes communes auprès des organes cantonaux ainsi qu'à partager solutions et méthodes. L'AVRiC a tenu trois séances l'année de sa fondation.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine ;
- du groupe des villes de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) ;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique) ;
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) ;
- de la SMP (Société de Management de projets) ;
- du CLUSIS (Association suisse de la sécurité informatique) ;
- du Groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;
- du groupement des utilisateurs *CISCO* ;
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

L'expérience de la Ville de Lausanne en matière de Process mining a été présentée dans le cadre des universités européennes lors d'un séminaire à Eindhoven.

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le chef de service du SOI a quitté l'administration communale à la mi-février, pour tenir compte de droits de vacances. La direction du service pour la période allant du 15 février au 1<sup>er</sup> mai de l'année a été confiée ad interim à l'un des cadres du service. Dès lors, une partie des activités de contact avec les services utilisateurs de l'informatique ont été espacées ou de facto confiées à d'autres collaborateurs.

Dès sa nomination et avant même son entrée en service, la présence anticipée et régulière du nouveau chef de service pendant les réunions de direction du service a facilité sa prise de fonction. La rédaction du schéma directeur informatique, bien que décalée dans le temps, a pu ainsi être réalisée en quelque mois.

La bonne mise en œuvre des solutions informatiques fut un soutien efficace aux services du DevCom, du contrôle des habitants et du logement et des gérances et a permis à la Ville de satisfaire aux exigences de la Confédération et du Canton en matière de recensement répondant ainsi aux prescriptions de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR).

Sur le plan technologique, il faut relever deux évolutions significatives, à savoir l'important effort de migration du site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) sur un outil moderne de gestion de contenu, ainsi que la mise en œuvre d'une plateforme de postes de travail basés sur les processeurs à 64 bits pour certains usages en matière d'ingénierie et de cartographie (CAO-DAO-SIG).

## ACTIVITÉS EN 2012

### Secteur Echange

#### *Quartier outils*

La plateforme 64 bits CAO-DAO-SIG a permis de répondre aux besoins de certains utilisateurs traitants des masses conséquentes de données. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'intensification, tout métier confondu, des informations géographiques.

Magnolia, gestionnaire de contenu moderne, ouvert (open source), nous permet de répondre efficacement et dans la durée aux besoins de publication de contenu et vient renforcer la vision unificatrice du socle de cyberadministration. En effet, myLausanne, lieu des prestations en ligne, et [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch), sont basés sur une même technologie.

Le SOI a mis en œuvre, pour le Secrétariat municipal et le Bureau électoral communal (Bureau du Conseil communal), un système d'aide au dépouillement lors des votations qui a permis de réduire de manière importante le temps nécessaire jusqu'à publication des résultats.

Historiquement, dans le cadre de la synchronisation de données, le SOI a utilisé un logiciel ETL d'Oracle. Aujourd'hui, une alternative crédible ouverte (open source) est disponible avec le logiciel Talend. Nous avons débuté un effort de migration vers cet outil, réalisant la nécessaire modernisation de notre parc applicatif et atteignant l'objectif d'économie par l'abandon de deux licences Oracle.

#### *Quartier aide à la spécification des besoins*

La spécification de leurs besoins informatiques par les services métiers étant en général laborieuse et incomplète, une méthode a été utilisée pour les projets gestion de la connaissance du Service de l'électricité, ainsi que pour le projet de coordination des chantiers. Au vu des résultats et de la bonne acceptation par les participants, le SOI va continuer à délivrer cette prestation.

Deux mandats d'ingénierie des processus sont confiés au SOI, l'un pour analyser la réalité des processus en matière de gestion des amendes d'ordre, mandat du service de la révision, l'autre pour améliorer le processus de gestion des amendes d'ordre au sein du Corps de police.

### *Quartier soutien des entités externes*

Le SOI ne déploie aucune activité pour recruter de nouveaux clients. Peuvent devenir clientes du SOI en échange de compensations financières tarifées :

- les institutions publiques ou parapubliques majoritairement subventionnées par la Ville de Lausanne ;
- les sociétés capitalisées par la Ville de Lausanne, majoritairement ou non, dont les buts statutaires ressortent clairement des intentions de la Municipalité ;
- d'autres administrations publiques, communes ou villes, lorsque le partage de solutions informatiques permet aussi de réduire directement les coûts pour la Ville.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, Néo Technologies SA, l'Université populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding SA et la Ville de Lancy qui reçoivent des prestations informatiques différenciées.

Deux nouveaux contrats ont été signés. D'une part, les tractations avec l'Opéra de Lausanne pour étendre la prestation du SOI à la délivrance de la téléphonie sur le réseau informatique ont abouti, créant une nouvelle situation de bénéfices mutuels. D'autre part, nous avons agréé à la demande de l'association Porta Musica, importante collection d'instruments de musique, qui souhaite utiliser notre application de gestion des données patrimoniales MUSERIS

À contrario, les particularités d'exploitation de Lausanne Tourisme, en particulier les besoins légitimes de réactivité et de souplesse, introduisaient des risques qu'il n'appartient pas à la Ville de prendre. Nous avons terminé le soutien à cette institution.

## **Secteur Opérationnel**

### *Quartier outils*

Après le projet Equitas, les outils de business intelligence (BI) ont été mis en œuvre pour faciliter la prise de décision par les autorités dans deux domaines majeurs : le domaine de l'élimination des déchets et celui de l'accueil d'urgence.

### *Quartier personnes morales et personnes physiques*

De manière à répondre aux normes européennes de statistique, la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR) exige de pouvoir conduire les recensements sur un mode trimestriel sur la base des registres reconnus. La difficile création d'un lien exact entre les habitants et leurs logements a demandé un travail conséquent des services, mais aussi la création d'outils informatiques pour automatiser tant que faire se pouvait cet appariement de données. En atteignant un niveau d'appariement exact de plus de 98%, Lausanne a pu répondre aux exigences de la Confédération. Lausanne, et conséquemment le Canton de Vaud, ont été déclarés conformes pour le recensement.

### *Quartier gestion du territoire*

L'affectation d'un collaborateur spécialisé dont la mission est de stabiliser dans la durée les plateformes CAO-DAO-SIG a porté ses fruits. Le nombre d'incidents a été drastiquement diminué, et le temps moyen de résolution des incidents également, apportant ainsi une meilleure satisfaction des collaborateurs. L'utilisation de nouveaux outils de diagnostic (nextthink notamment) a permis l'identification et la résolution de bien des problèmes ; ces outils permettent également de connaître en permanence la disponibilité réelle des plateformes (serveurs et stations de travail).

L'application SISOL a été complétée pour répondre à de nouvelles exigences. Il faut relever le développement d'une nouvelle solution d'impression des plans, l'intégration des zones archéologiques, des zones de marchés, des zones de sécurités (GAZODUC), des parcours des manifestations sportives, des lignes de transports publics, la gestion des secteurs SPADOM et la diffusion automatique des permis au secteur impliqué.

Dans la perspective d'arriver à gérer les différents réseaux techniques avec des outils dédiés aux différents corps de métiers, la mise à jour du réseau d'eau est maintenant réalisée à l'aide du logiciel Topobase. Toute mise à jour est ensuite consolidée automatiquement dans la base de données SISOL, laquelle alimente le guichet cartographique, permettant une représentation exhaustive de l'emprise des diverses canalisations, qu'elles appartiennent ou non à la Ville de Lausanne.

### *Quartier prestations sociales*

Le premier projet de cyberadministration du Service social a permis d'offrir à l'ensemble des citoyens une vision consolidée de toutes les prestations sociales que la Ville propose. Il s'agira de compléter cette liste de prestations par un accès plus direct, guidé par l'identité et l'expression du besoin de l'utilisateur.

La nouvelle politique dans le domaine de l'accueil d'urgence nous a amené à réaliser une application de gestion des bénéficiaires et de leurs autorisations d'usage. L'application est complétée par le suivi des indicateurs principaux, conçus comme une aide à la décision opérationnelle et une aide aux réflexions stratégiques.

Le SOI a également repris à son compte la maîtrise d'une des applications principales du Service social, application qui fut réalisée à l'interne du service. Les travaux de consolidation de son exploitation apportent une plus grande sécurité et une meilleure évolutivité.

### *Quartier gestion documentaire et de contenu*

Nous avons procédé à un important assainissement des infrastructures qui hébergent la plateforme collaborative SharePoint et amélioré les processus de sa gestion en ajoutant des outils de gouvernance et de contrôle de la sécurité. Cette importante plateforme est largement utilisée par la plupart des services offrant les environnements de collaboration



dont ils ont besoin. De nouveaux projets, dans le domaine de la gestion des vins, des enchères internes, de la gestion du courrier entrant, par exemple, ont permis de répondre très rapidement et efficacement à certains besoins métier, toujours en utilisant cette plateforme.

Une solution de dématérialisation de formulaires papier, grâce à la lecture optique d'une caméra miniature dissimulée dans des stylos spécialisés (Digital Pen Corp) est disponible. Aujourd'hui, elle est utilisée pour le timbrage d'équipes itinérantes et pour l'imputation de leur temps de travail sur les chantiers. Son usage peut être généralisé pour tout type de formulaire.

## **Secteur Ressources**

### *Quartier gestion des données patrimoniales*

Le SOI a poursuivi son effort pour l'indexation du patrimoine photographique du Service d'urbanisme. Une cellule d'indexation a été mise en place par un chef de projet. Cette cellule apporte une opportunité de stages pour les étudiants documentalistes comme pour du personnel des ETSL. Le besoin étant avéré, se pose la question de pérenniser son existence ou de la transférer dans le cadre d'un programme ETSL du Service du travail. Des démarches seront entreprises courant 2013.

## **Secteur Infrastructure**

### *Quartier serveurs d'entreprise :*

Le SOI assure la veille technologique nécessaire à une évolution rationnelle de ses infrastructures. Les études suivantes ont été menées :

- évolution de l'infrastructure IT sur le modèle «cloud privé», phase 1 ;
- évolution du système de stockage centralisé ;
- évolution du système de sauvegarde centralisé ; évolution nécessaire sur 2013.

Le centre informatique a évolué. Il faut relever les réalisations suivantes :

- remplacement du matériel ayant par le passé présenté des dysfonctionnements servant à la virtualisation de l'espace de stockage ;
- élimination du matériel obsolète du Data Center ;
- mise en place des environnements PROD et Test, sur des serveurs séparés, pour exploiter l'outil d'ordonnancement des batches. Ils pilotent à ce jour environ 960 jobs s'exécutant près de 4'500 fois par jour répartis sur près de 95 serveurs.

### *Quartier réseau et télécommunications*

L'extension du réseau Récolte se poursuit, plus particulièrement avec l'intégration de sites hors des environnements de bureaux, soit des sites techniques, des carrefours pour le service RTMO, de réservoirs pour eauservice, de postes de transformations pour le SEL et de chaufferies pour le service GAZ-CAD.

À cela s'ajoute le déploiement continu du réseau sans fil (WIFI) dans les écoles et les principales salles de conférences. La consolidation des infrastructures de vidéo surveillance a démarré, le SOI assumant la responsabilité de la mise en œuvre et l'hébergement des serveurs et réseaux. La coordination avec le Corps de police et RTMO, permet de veiller non seulement à la rationalisation des coûts, mais aussi à la conformité légale et aux bonnes pratiques de gestion.

### *Quartier sécurité*

Un audit de sécurité conduit en fin 2011 a montré que les choix techniques effectués ont bien joué leurs rôles lors des simulations d'attaques. Certains points d'amélioration ont été indiqués et intégrés dans un plan d'action qui est pour la plus grande partie, mis en œuvre.

Les premières phases du système de gestion des identités et des accès ont été mises en production, permettant d'offrir aux applications de cyberadministration, une plateforme d'identification du citoyen. Le déploiement se poursuit avec l'intégration de nouvelles applications et différents niveaux d'authentification des utilisateurs.

Une enquête anonyme d'évaluation et de sensibilisation à la sécurité de l'information a été mise au point. Elle sera déployée au début de l'année 2013 et permettra d'ajuster les efforts de sensibilisation.

Une attaque de pirates informatiques sur le logiciel MUSERIS a montré que les applications informatiques dont la conception date de plus de dix ans sont devenues sensibles. La détection quasi immédiate a permis d'éviter qu'un code malicieux puisse s'établir dans nos infrastructures. Aucune donnée n'a été perdue ; MUSERIS a été retiré d'exploitation pendant quatre heures pour les utilisateurs de l'administration communale et pendant cinq jours pour le grand public.

### *Quartier soutien aux utilisateurs*

Durant 2012, ce ne sont pas moins de 6'446 incidents concernant le système d'information communal qui ont enregistré et résolu, soit une diminution de 28% par rapport à 2011. Cette importante diminution du nombre d'incidents annoncés s'explique par le report sur les correspondants micro-informatiques (CMI) de la première intervention. La mise à leur disposition des outils pour qu'ils puissent traiter les incidents les plus courants (oubli de mot de passe par exemple) porte ses fruits. Par ailleurs, 8'822 demandes de modification touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, ce qui représente une diminution de 7.5%.

## Chiffres clés du SOI à fin 2012

<b>Postes de travail</b>	
PC	3'400
PC portables et tablets	1'050
<b>Serveurs d'entreprises</b>	
Serveurs physiques	120
Serveurs virtuels	380
Nombre de travaux batches journaliers	Max. 4'500
<b>Volume de données</b>	
Données des applications	4'561 GB
Données bureautiques	25 TB
Nombre de fichiers bureautique	45 millions
<b>Solutions métiers</b>	
Solutions applicatives	300
<b>Infrastructure réseau</b>	
Prises réseau	25'500
Bornes WiFi en service	620
Adresses réseau IP délivrées	11'000
Fibres optiques (km)	32'000
<b>Téléphonie</b>	
Nombre d'appels moyen par jour ouvré	33'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'203
Nombre de téléphones installés	5'400

## SERVICE JURIDIQUE (SJur)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

#### Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en arrêts

#### Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
<b>Total service</b>	<b>14.00</b>	<b>13.9</b>	<b>14.00</b>	<b>13.9</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloué**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>13.90</b>	<b>14</b>	<b>13.90</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
<b>Total service</b>	<b>0</b>

## CONSEIL JURIDIQUE

### Conseil communal

Rapport-préavis politique municipale en matière de mendicité

### Contrats

Convention avec Parking Relais Lausannois SA pour l'utilisation du Parking relais de Vennes

Réforme de la protection civile convention intercommunale

Bail à ferme agricole obligations du fermier, entretien

Contrat de traduction, exécution imparfaite

Convention pour l'utilisation des jardins de Beaulieu pour le 250<sup>e</sup> anniversaire du journal 24Heures

Clause d'arbitrage dans une convention

### Divers

Flyers pour le slackline

Règle de gestion du fonds des ludothèques

Correction d'une évaluation en vue d'une interdiction civile

Plainte pénale pour intrusion à la séance de la Municipalité du 14 décembre 2011  
Conditions générales d'utilisation des prestations en ligne de la Commune de Lausanne  
Contestation de la réduction du délai de congé- autorisation de plaider  
Utilisation de figurines LEGO dans une carte de vœux et droit d'auteur  
Conditions du concours photographique « moi et les autres »  
Autorisation pour l'entretien de l'espace public par des tiers

### **LInfo**

Consultation d'un rapport  
Consultation d'un dossier du BICan  
Consultation de la grille de lecture mise en place par la commission d'affichage pour les affiches choquantes  
Consultation des descriptions de postes

### **Personnes morales**

Statuts de l'association Festival Lausanne Lumières  
Statuts de la FLAT révision

### **Personnel**

Contrat de droit privé pour remplacement et statut de fonctionnaire  
Procédure pénale contre un chauffeur sans permis valable  
Licenciement pour justes motifs  
Licenciement durant la période de nomination provisoire  
Mise en demeure pour absence injustifiée et comportement

### **Règlements**

Règlement sur la gestion des déchets  
Statut des pompiers, mesures salariales  
Prescriptions municipales sur les macarons révision 2012  
Règlement interne du fonds de secours

### **Responsabilité civile**

Inondation au chemin de Praz-Berthoud 29  
Responsabilité de la commune en cas de refus d'abattage d'arbre

### **Taxes et impôts**

Exigences en matière de billet de spectacle soumis à l'impôt sur les divertissements  
Diverses questions d'assujettissement à l'impôt sur les divertissements concernant le cinéma  
Exonération de l'impôt foncier

## **RECOURS**

Opposition à une décision d'une assurance en matière de couverture par la LAA

### **Municipalité**

Refus d'inscription au Contrôle des habitants  
Aide individuelle au logement  
Fixation du montant du loyer  
Hausse de loyer  
Hausse de loyer et résiliation (2)  
Allocation au logement  
Transfert d'autorisation d'amarrage  
Enseigne lumineuse  
Refus d'autorisation pour les Portes de l'immobilier 2013 à la place de la Navigation  
Refus de macarons  
Reconsidération d'une décision de licenciement pour abandon de poste

### **Commission communale**

Impôt sur les divertissements  
Déchets (2)  
Taxe évacuation (5)  
Impôt foncier (3)  
Émoluments du Bureau d'intégration canine (2)  
Emolument pour la fourniture d'un rapport de police  
Impôt chien (5)

Taxe déchets des entreprises (3)  
Taxe fourrière (4)  
Emolument pour autorisation de distribuer des flyers  
Taxe d'utilisation du domaine public (2)

#### **Tribunal des prud'hommes**

Discrimination salariale  
Heures supplémentaires  
Prétentions salariales à la suite d'un licenciement (contrat de travail à temps partiel irrégulier)

#### **Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public**

Statut de fonctionnaire  
Taxes déchets  
Licenciement pour justes motifs (3)  
Irrecevabilité d'un recours contre un licenciement pour échéance du droit au traitement d'une personne engagée par contrat de droit privé  
Licenciement durant la période de nomination provisoire  
Refus d'abattage d'arbres (3)

#### **Tribunal cantonal Cour des assurances sociales**

Décision en matière de couverture par la LAA

#### **Tribunal fédéral**

Licenciement pour justes motifs (2)  
Abattage d'arbres

### **COMMISSION DE POLICE**

Si la procédure du nouveau code de procédure pénale suisse a bien été assimilée par la Commission de police, la procédure de conversion des amendes impayées en arrêts n'a pu être réellement appliquée qu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Il en est résulté une importante défalcation pour toutes les conversions impayées entre le début 2011, dernière date à laquelle elles ont été transmises à l'Office d'exécution des peines, et juin 2012 date à laquelle la Commission de police a pu prononcer des conversions. La situation devrait se stabiliser en 2013.

En 2012, le nombre de sentences rendues est nettement à la hausse puisque ce sont 77'112 dénonciations (65'310 sur le domaine public et 11'802 sur le domaine privé) qui ont été traitées, contre 62'283 dénonciations (52'185 sur le domaine public et 10'098 sur le domaine privé) en 2011.

Les montants encaissés sont eux aussi en hausse puisqu'ils ont passé de 8'366'218 francs (6'965'725 francs pour le domaine public et 1'400'493 francs pour le domaine privé) en 2011 à 8'559'144 francs (7'001'197 francs pour le domaine public et 1'557'947 francs pour le domaine privé) en 2012.

Cette hausse s'explique notamment par un nombre de dénonciations plus élevé des agents du Corps de police (un peu moins de 20%), soit parce que les contrevenants ne se sont pas acquittés de l'amende d'ordre dans les délais, soit parce que les infractions commises ne relèvent pas de la procédure simplifiée. Quant au domaine privé, deux facteurs peuvent entrer en ligne de compte : des usagers plus indisciplinés et/ou une tolérance moindre des ayants droit à accepter que leur propriété privée ne soit pas respectée.

À relever que malgré l'augmentation sensible du volume de travail et la gestion de la procédure de conversion (4'252 cas pour 2012) et grâce à une application informatique très performante et à un personnel compétent et dévoué, la Commission de police est parvenue à maintenir son effectif et à ne pas engager de personnel auxiliaire, malgré une secrétaire en congé sabbatique.

### **ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE**

Véhicules à moteur : le nombre de cas en responsabilité civile ou en casco est stable par rapport à l'année 2011 avec 339 contre 336 ; en ce qui concerne les coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2012 s'est soldé par une augmentation d'environ 83% pour les risques RC (46'963 francs contre 25'631 francs en 2011) et une baisse d'environ 19% pour les risques casco (157'516 francs contre 195'437 francs en 2011).

Pour les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), le nombre de sinistres a augmenté de 23% (370 contre 300 en 2011) mais les préjudices ont quant à eux régressé d'environ 22% (967'380 francs contre 1'255'371 francs). Il convient également de signaler la rupture d'une conduite d'eau à Vidy survenue le 11 novembre 2012, rupture qui a causé l'inondation du siège du CIO et d'importants dégâts.